

# PEYROLLES

I N F O

NUMÉRO 114 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2021  
[www.facebook.com/PeyrollesenProvence](http://www.facebook.com/PeyrollesenProvence)

[www.peyrolles-en-provence.fr](http://www.peyrolles-en-provence.fr)

#114  
JAN / FÉV / MARS



# SOMMAIRE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

## SOMMAIRE .....2

## EDITO .....3

## MAIRIE .....4-7

- Concertation sur le plan de circulation dans le cœur du village
- Petit guide pour choisir la variante
- Une petite commission extra-municipale... pour quoi faire ?

## TRAVAUX ET URBANISME .....8-9

- Extension de la salle socio-culturelle
- Réfection du mur de l'école primaire
- La requalification de la route du plan est finie

## JEUNESSE SPORT TOURISME .....10-13

- Le Conseil Municipal des Jeunes
- Commémoration du 11 novembre
- Associations sportives
- Le centre de loisirs des Mini Castors
- Le centre de loisirs élémentaire
- Bilan touristique du lac et de la commune
- La parole est aux jeunes
- Manifestations sportives
- L'eau du lac classée par l'ARS

## CULTURE .....14

- Du nouveau dans votre bibliothèque
- Au revoir Philippe
- Eglise Saint Pierre au patrimoine historique

## VIE SCOLAIRE PETITE ENFANCE .....15-16

- Un Noël particulier
- Evolution des services de cantine et périscolaires
- Les services de cantine et périscolaires s'organisent pour faire face à la Covid 19

## VIE ÉCONOMIQUE COMMUNICATION .....17-20

- Les commerces continuent à se déployer
- Mission locale du Pays d'Aix
- Les mesures d'aide à l'emploi pour les jeunes
- Le chasseur de trésors de Circino
- La poste est en rénovation
- Les zones bleues
- Peyrolles-en-Provence sur cartes postales

## VIE SOCIALE LOGEMENT .....21-22

- La résidence "Domaine du moulin"
- Permanence du programme d'intérêt général
- Permanence de la Maison des Services publics itinérante
- Activités et services seniors
- Crise sanitaire
- L'accession à la propriété
- Prêt social location – accession (PSLA)
- Un numéro unique pour la rénovation énergétique de votre logement

## ENVIRONNEMENT .....23-24

- Prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone
- Matinée écocitoyenne du quartier des Gardes
- Subventions du département
- Travaux à la déchèterie

## VIE ASSOCIATIVE .....25 - 29

- Association de parents d'élèves Leï Pitchoun
- Association Les Mini Pouces
- Association Optimisme dans l'Art
- Tennis Club Peyrollais
- Les Vœux du BVHCP
- CNPA, Club Aviron Lac de Peyrolles
- 1,2,3 Petits Pas
- Les amis du conservatoire

## HISTOIRE .....30-31

- Traconnade : aquae sextiae aquaeductum

## DIVERS .....31

- Pharmacies de garde

## NUMÉROS UTILES .....32

- Etat civil
- Nouveau à Peyrolles
- Remerciements

Pour être pris en compte, vos articles doivent nous être envoyés selon le calendrier suivant :

Edition Trimestrielle	Distribution	Date de réception au plus tard des articles
2 <sup>ème</sup> trimestre	15 avril	10 mars
3 <sup>ème</sup> trimestre	15 juillet	10 juin
4 <sup>ème</sup> trimestre	15 octobre	10 septembre

Nous vous en remercions.

Responsable de la rédaction : Olivier FREGEAC  
Responsable technique : Joël BOTELHO

Dans ce numéro, photos :  
Joël BOTELHO, photographe communal, X

Maquette et impression : D.R.E. Conseil

Tirage : 2700 exemplaires.  
Imprimé sur papier bénéficiant de la certification internationale de gestion durable des forêts.





Le passage d'une année sur l'autre est un moment festif et l'occasion de se souhaiter les meilleurs vœux pour l'année à venir. Je profite de cet édito pour espérer que vous ayez pu passer de belles fêtes de fin d'année en famille, malgré le contexte contraint, dans cet esprit de partage et de bienveillance.

De la même manière il est à espérer que 2021 nous fasse rapidement oublier l'année précédente qui nous laissera un souvenir bien particulier. J'aurai une pensée pour chacun de ceux qui ont eu à souffrir de la COVID-19 ou qui ont perdu un être cher.

Malgré tout, dans ce contexte, la commune s'est dotée de moyens afin de mieux vous accompagner durant ces périodes d'épreuves. L'ensemble du personnel des services de la commune, C.C.A.S., bureau municipal de l'emploi, services techniques, sans oublier tous les autres qui ont pu servir de support et les élus, se sont mobilisés pour accompagner les personnes isolées, nos anciens, nos plus jeunes, nos acteurs économiques à travers tout un ensemble de dispositifs qui ont pu être déployés.

Je tiens à leur rendre hommage pour cet engagement et ce sens aigu du service public.

Également depuis le mois de novembre votre nouveau centre médical, situé sur le site de l'ancienne perception a pu ouvrir

et est à même, d'ici la fin de l'année 2021, d'accueillir son quatrième médecin. Les travaux de la route du plan ont été enfin livrés permettant d'offrir un cheminement piétonnier et cyclable sécurisé tout en valorisant cette avenue longtemps délaissée.

L'année qui vient va être également celle du lancement de gros chantier sur notre commune mais j'y reviendrai ultérieurement. Vous trouverez dans cette édition trois questionnaires.

Le premier concernant nos marchés forains des mercredis matin, vendredis soir et samedis matin. Le second, réservé à notre centre ancien et aux copropriétés, réalisé par le cabinet URBANIS et ayant pour but de mieux comprendre la typologie sociale des populations vivant dans ces quartiers afin de mieux appréhender la qualité des logements les composant. Le troisième porte sur une concertation sur le futur plan de circulation dans Peyrolles-en-Provence.

Ces trois enquêtes sont d'une importance capitale pour la commune. La première pour mieux rendre attractif nos marchés, la seconde pour définir au titre de cette étude pré-opérationnelle les meilleurs outils d'accompagnement en termes aussi bien d'ingénierie que de financement, pour l'amélioration de notre bâti, la troisième pour mieux appréhender un choix de plan circulatorio. Je compte sur chacun d'entre vous pour nous faire retour de ces questionnaires.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année à tous et que celle-ci nous fasse vite oublier 2020. Je vous invite d'ailleurs à visualiser le film des vœux sur le site à l'adresse <http://www.peyrolles-en-provence.fr/voeux-du-maire.html> et sur la page Facebook de ville de Peyrolles en Provence à partir du 22 janvier 18h30.

Prenez soin de vous.

**Olivier FRÉGEAC**  
**Maire de Peyrolles-en-Provence**  
**Conseiller Métropolitain délégué aux risques majeurs**  
**Président du Grand Site Concors Sainte Victoire**





# COMMENT CONCILIER SÉCURITÉ, FLUIDITÉ ET QUALITÉ DE VIE.

## CONCERTATION SUR LE PLAN DE CIRCULATION DANS LE CŒUR DU VILLAGE.

**S**oucieuse de faire participer les Peyrollaises et les Peyrollais à une réflexion globale sur la sécurité, la fluidité de circulation, le stationnement et l'aménagement du cœur de village, la municipalité lance auprès de vous une phase de concertation pour recueillir vos avis sur ce projet qui nous concerne tous.

Il s'agit là d'un moment important dans la démarche citoyenne que la municipalité entend développer sur ces questions qui engagent le bien vivre de Peyrolles-en-Provence.

Ce dossier, initié sous l'impulsion du Maire, a fait l'objet depuis plusieurs mois d'un travail approfondi sous la houlette de Xavier Fouyat, Adjoint aux Travaux.

Il arrive maintenant à un stade de maturation qui implique de voir comment est reçu ce projet par la population.

Ainsi, avec le concours du bureau d'études "Horizon Conseil", les trois propositions (ci-après) qui vous sont présentées, ont pour but de sensibiliser aux schémas possibles de circulation. Ils essaient de prendre en compte les réalités de la vie quotidienne de chacun, usagers, piétons, cyclistes, commerçants et notamment aux abords des lieux scolaires, particulièrement sensibles.

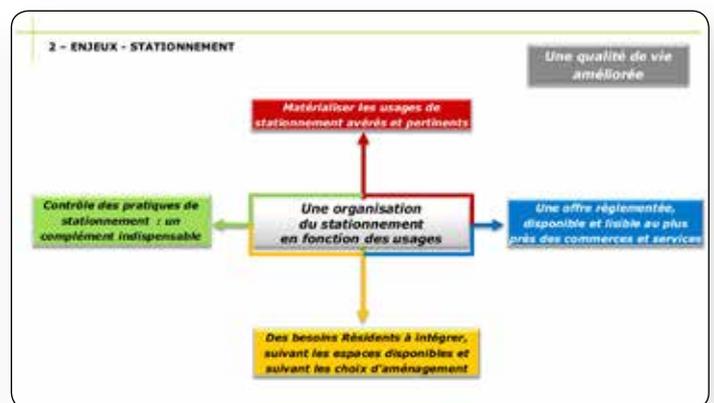
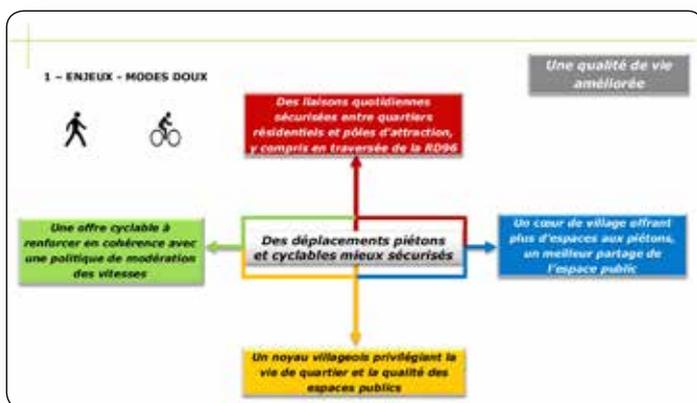
Les fiches d'information qui y sont associées, permettent de bien comprendre les raisons justifiant les choix proposés. Vous y verrez des schémas synthétiques permettant d'éclaircir ces propositions, prenant en compte, les impacts en matière d'environnement, de déplacements urbains, de stationnement, de circulation et de cadre de vie.

Enfin, un petit guide d'évaluation à votre disposition expose les éléments favorables et défavorables qu'engendrent les différents scénarii exposés.

Nous vous proposons donc de les examiner, et de nous faire retour par ordre de priorité laquelle de ces 3 variantes a retenu votre attention.

Ainsi les élus concernés et les services techniques prendront en compte vos choix pour ne retenir que le schéma rassemblant l'adhésion du plus grand nombre.

D'ores et déjà nous vous remercions pour votre participation. Elle est essentielle pour permettre au maire et à son équipe d'opter pour la proposition qui recueille majoritairement l'adhésion du plus grand nombre d'entre vous.

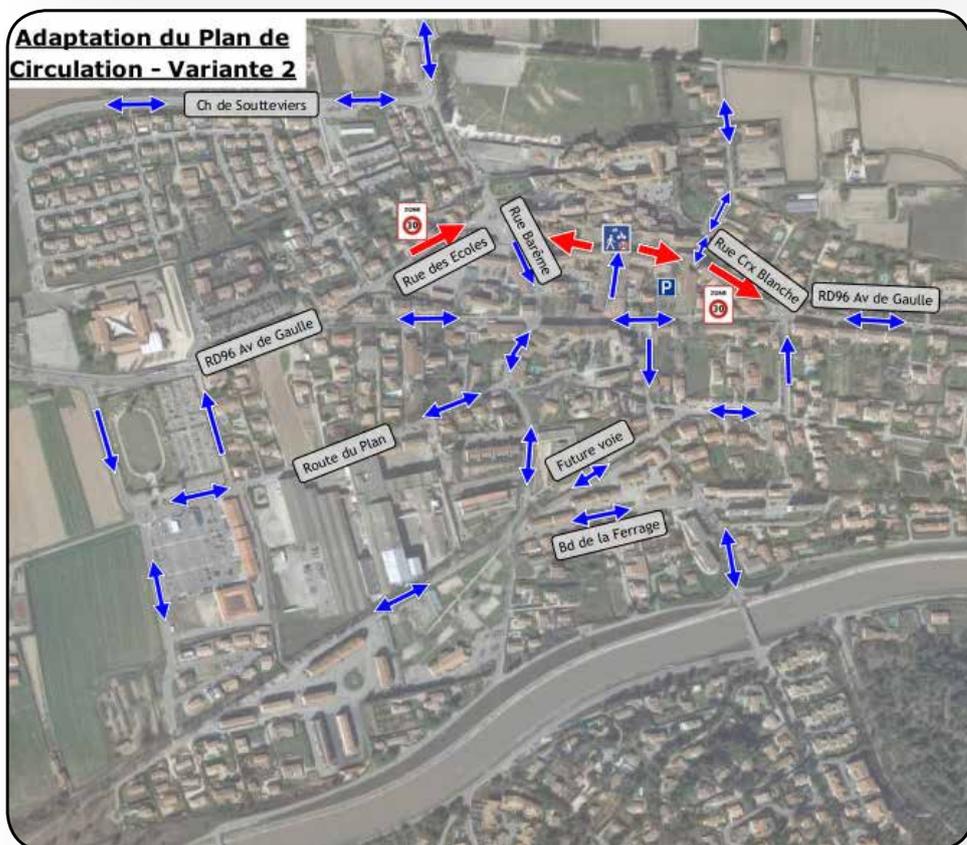




### Adaptation du plan de circulation - Variante 1

**Principes :**

- Sens unique Est --> Ouest rue Mère de Dieu, entre rue de l'Horloge et rue Barême (dispositif actuellement en cours le samedi, jour de marché)
- Sens unique Ouest --> Est place A.Laurent



### Adaptation du plan de circulation - Variante 2

**Principes :**

- Sens unique Est --> Ouest rue Mère de Dieu, entre rue de l'Horloge et rue Barême (dispositif actuellement en cours le samedi, jour de marché)
- Sens unique Ouest --> Est place A.Laurent
- Sens unique Ouest --> Est rue des Ecoles
- Sens unique Ouest --> Est rue Croix Blanche, entre rue des Tailbons et avenue de Gaulle



## Adaptation du plan de circulation - Variante 3 Principes :

- Sens unique Est → Ouest rue Mère de Dieu, entre rue de l'Horloge et rue Barême (dispositif actuellement en cours le samedi, jour de marché)
- Sens unique Ouest → Est place A. Laurent **avec maintien du double sens entre place des Héros et rue Croix blanche**
- Sens unique Est → Ouest rue des Ecoles
- Sens unique Est → Ouest rue Croix Blanche, entre rue des Tailbons et avenue de Gaulle

## PETIT GUIDE POUR CHOISIR LA VARIANTE LA PLUS FAVORABLE À LA QUALITÉ DE VIE

Critère	VARIANTE 1	VARIANTE 2	VARIANTE 3
Je continue d'accéder aux quartiers situés au NORD de la RD96	😊	😊 😞	😊 😞
Le plan de circulation est lisible	😊	😊	😞
Les flux de transit Est-Ouest sont limités pl Laurent et rues Mère de Dieu et Ecoles	😊	😊 😞	😊
Les allongements de parcours restent acceptables (temps/distance)	😊	😊	😊
Mes itinéraires quotidiens sont modifiés	😞	😞	😞
Les trafics reportés restent faibles / limités	😊	😊	😊
La sécurité au droit des écoles est améliorée	😞	😊	😊
Les conditions de circulation sur la RD96 ne sont pas dégradées	😊	😊	😊
La fluidité/sécurité du carrefour Gaulle - Crx Blanche - est améliorée	😞	😞	😊

Critère	VARIANTE 1	VARIANTE 2	VARIANTE 3
La place Laurent peut être piétonnisée lors d'événements	😊	😊	😊
La sécurité des piétons et cycles est améliorée - <b>rue des Ecoles</b>	😞	😊	😊
La sécurité des piétons et cycles est améliorée - <b>rue Croix Blanche</b>	😞	😊	😊
La sécurité des piétons et cycles est améliorée - <b>rue Mère de Dieu</b> (zone de rencontre)	😊	😊	😊
L'accès en voiture aux commerces est maintenu rue de l'Horloge, rue Mère de Dieu et pl. Laurent	😊	😊	😊
Les besoins de stationnement sont pris en compte	😞	😊	😊
La mise en place du schéma peut être phasée	😊	😊	😊

Vous pourrez donc nous faire parvenir vos choix sur les variantes présentées, soit en déposant des courriers en Mairie, au Secrétariat Général, soit via “contactez-nous” du site officiel de la ville de Peyrolles-en-Provence.

**Les réponses doivent nous parvenir avant le dimanche 14 février 2021.**

Si nécessaire, pour plus de clarté, vous pouvez consulter les variantes sur le site de la mairie à l'adresse :

**<http://www.peyrolles-en-provence.fr/concertations.html>**

## UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE ... POUR QUOI FAIRE ?

Avec la nouvelle mandature, la municipalité soucieuse de faire vivre au sein de Peyrolles-en-Provence la démocratie citoyenne et participative, décide de relancer sa commission extra-municipale, dans son rôle d'instance consultative réunissant toutes les sensibilités villageoises.

Elle veut se mettre à l'écoute de sa population, et ainsi la consulter et l'inciter à être partie prenante de la vie du village en donnant son avis sur les projets communaux structurants ou en s'auto-saisissant de questions qui les concernent ou les sensibilisent.

Dans cet esprit, la ligne directrice de la municipalité reste bien le souci de travailler au bien-être et la qualité de vie de la communauté villageoise en s'imposant comme règle de conduite : écouter, réfléchir, décider, agir.

C'est une occasion pour chacun d'être partie prenante de la vie, et d'une certaine manière acteur et actrice de la vie du village. Ainsi, les Peyrollaises et Peyrollais intéressés pour investir un peu de leur temps dans cette démarche sont invités à se manifester auprès de la Mairie afin que l'on puisse d'ores et déjà prendre en compte leurs candidatures :

- soit à l'accueil au 04.42.57.80.05
- ou bien via l'adresse mail

“peyrollesinfo@mairie-peyrollesenprovence.fr”



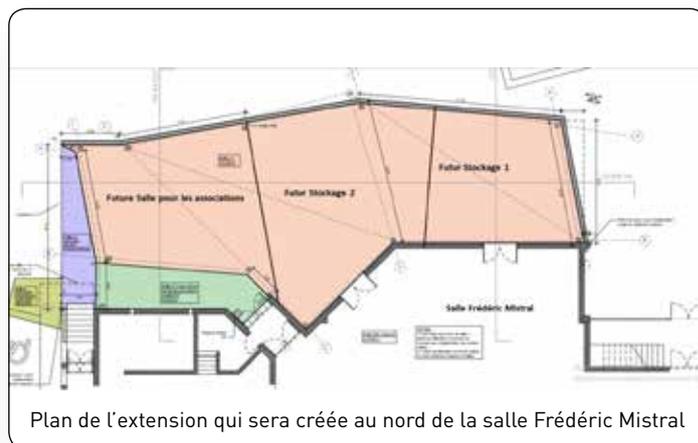
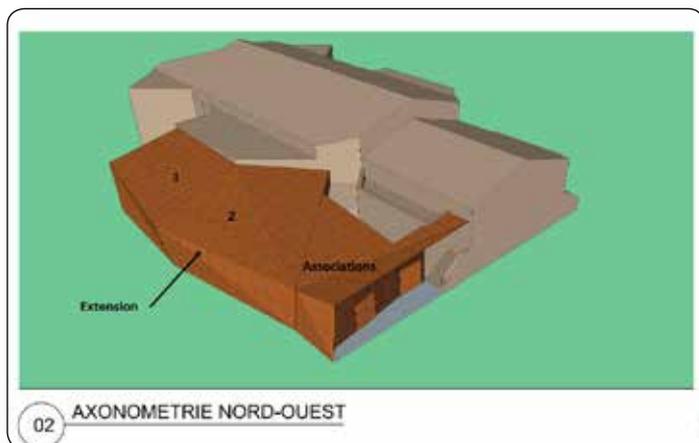


**Xavier FOUYAT**  
Adjoint aux  
projets voirie,  
grands travaux,  
bâtiments  
publics et  
urbanisme

## EXTENSION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Lorsque cet article entrera dans vos foyers, nous serons à quelques jours du début des travaux qui seront réalisés à la salle socio-culturelle Frédéric Mistral. L'objet de ces travaux est la réalisation d'une extension côté nord de la salle. Cette extension comprendra 3 parties : une partie pour le stockage du matériel du collège (tapis de sol, tables de ping-pong, ...), une partie pour le stockage du matériel communal (tables et chaises en particulier) et une partie dédiée à des associations s'occupant des enfants.

- Les deux premières parties auront des accès depuis l'intérieur de la salle Frédéric Mistral et la troisième sera ouverte sur l'extérieur.
- Les surfaces de ces 3 parties seront respectivement de 50 m<sup>2</sup>, 85 m<sup>2</sup> et 63 m<sup>2</sup>.
- La façade de l'extension sera en acier Corten d'aspect rouille qui rappellera le côté industriel de l'usine ABC située en face de l'extension. Bien sûr ce revêtement offre une garantie très longue durée et ne nécessite pas d'entretien.



## RÉFECTION DU MUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

En novembre 2020, le mur de l'école primaire a totalement été repris. Ce mur existait déjà avant la seconde guerre mondiale. Il délimitait un terrain agricole qui a vu la construction de l'école pendant les années 50. Il méritait donc d'être rénové et c'est l'entreprise BTPS, spécialisée dans ces travaux spécifiques qui a fait ce chantier. Ils ont enlevé les

- végétaux (ex : lierres) puis ont décastré les joints friables. Ils ont ensuite réalisé un enduit adapté pour lier au mieux les pierres et ainsi consolider le mur.
- Le moins que l'on puisse dire, c'est que le résultat des travaux est probant et parfaitement réussi. Par exemple, qui se souvenait de cette croix à gauche de la chapelle Saint-Roch ?



Mur totalement recouvert avant les travaux



Mur parfaitement visible et refait après les travaux

## LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DU PLAN EST FINIE

**Belle route** que cette route du plan que nous avons entièrement requalifiée depuis la rue Aimé Bernard jusqu'au cimetière. L'ensemble des réseaux humides a été repris et tous les réseaux secs ont été enterrés. Ainsi, tous les poteaux électriques ont été enlevés et nous avons vraiment l'impression de voir à nouveau le ciel sans aucun filtre, ni encombrement. Les arbres de haute tige ont également été plantés pour faire un masque et bien délimiter la voie de l'usine ABC.



**Réussite** que la création du cheminement piétonnier sous forme d'un trottoir en béton désactivé longé par une piste cyclable en béton sablé. De plus, ce cheminement des modes doux est parfaitement éclairé par des candélabres modernes, efficaces et très peu énergivores (lampes LED). Il permet également aux employés de l'usine ABC de traverser en toute sécurité en empruntant le plateau traversant. Ce dernier, doux pour les véhicules et rassurant pour les piétons nous a permis de supprimer un dos d'âne. Rappelons ici que l'ensemble de l'aménagement routier est limité à 30 km/h. Architecturalement, les chicanes et les places de stationnement ont cassé l'impression de ligne droite et la largeur a été cassée par la projection verticale des peupliers. Ces derniers amènent également une végétalisation prononcée plutôt qu'un projet 100% minéralisé.



**Enfin**, une traversée sécurisée a été créée depuis le trottoir ouest pour permettre à toutes et tous de se rendre sereinement à la crèche ou à la salle intergénérationnelle. Après le stationnement de la crèche et ses 31 places, nous finalisons les accès piétonniers. Ainsi, il ne sera plus nécessaire à tous de traverser à des endroits incertains ou de suivre la rue Aimé Bernard du côté Est (sans trottoir) pour rejoindre leur domicile à pied, avec ou sans poussette. Nous avons profité de la création de ce plateau traversant pour supprimer deux dos d'âne devenus inutiles.

**Nous finissons par de grands mercis aux riverains pour leur patience et aux entreprises et à notre maître d'œuvre qui, malgré la COVID-19 et les confinements, ont réussi à terminer avant la fin de l'année. Chose promise ...**





**Anne-Marie FUCHS**  
Adjointe aux Sports,  
Tourisme et Jeunesse



**Sandrine LERDA**  
Conseillère municipale  
déléguée à la jeunesse  
(CMJ, MJ, ALSH)

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**M**algré la COVID-19 et avant le confinement du mois d'octobre, le Conseil Municipal des Jeunes s'était montré très actif pour la préparation de notre fête d'Halloween.

Malheureusement, celle-ci fut annulée au dernier moment... mais tout le travail ne reste pas en vain ! En effet, nous conservons bien au chaud nos idées pour 2021.

Il y eut notamment la création d'une "cabane à livres", lieu privilégié où chacun pourra venir échanger des livres, dont la mise en place sera officielle dès que nous aurons les autorisations préfectorales compte tenu du contexte pandémique.

Malgré une année très compliquée pour nos jeunes, ceux-ci ne manquent pas d'avoir de très bonnes idées, ils savent se montrer très enthousiastes et débordent d'énergie pour notre commune.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2020



**L**e Conseil Municipal des Jeunes a répondu présent pour la commémoration du 11 novembre 2020.

Une première cérémonie a été rendue au cimetière de Peyrolles où l'appel aux morts a été fait devant le monument.

La commémoration s'est poursuivie à 11h sur la place Albert Laurent, dans un contexte très particulier cette année ; en effet, du fait de la COVID-19 et des contraintes qu'elle nous imposait, la cérémonie avait été volontairement épurée, sans pour autant manquer d'émotion.

Il était normal et évident pour nos jeunes d'être présents afin de rendre hommage à tous ces soldats qui se sont battus pour libérer la France, et pour beaucoup, morts pour la France.

Un grand merci pour leur présence !

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

**T**outes les associations sportives ont vécu depuis mi-mars un arrêt brutal de leurs activités avec cette épidémie qui touche le monde entier...

Depuis le premier déconfinement, la Mairie, le Maire, les Adjointes et Conseillers avons été présents, à l'écoute, afin d'apporter notre soutien à nos associations.

Celles-ci ont pu ouvrir avec un protocole sanitaire rigoureux imposé, afin que les enfants et adultes puissent pratiquer leurs activités en toute sécurité.

Tous les protocoles sanitaires ont été scrupuleusement étudiés puis validés par la Mairie.

Malheureusement, à la mi-octobre 2020, un deuxième confinement est venu à nouveau paralyser le monde associatif. Fin novembre, un déconfinement partiel permit la reprise des activités sportives extra-scolaires et pour les adultes (hors sports collectifs), dans tous les ERP type PA (Etablissements Recevant du Public - Plein Air).

Le 15 décembre, ce sont cette fois-ci les activités des extra-scolaires dans les espaces couverts qui ont été autorisées, toujours dans le respect des consignes sanitaires.

Enfin, le 20 janvier devrait voir enfin le retour de l'ensemble des activités sportives individuelles et collectives, enfants et adultes, sur tous les espaces sportifs.

Nous sommes conscients que cette pandémie a bouleversé le monde associatif, que les adhérents n'ont pu pratiquer leurs activités en complète sérénité et que les Présidents ont dû batailler fort pour maintenir à flot leurs associations respectives, mais sachez que nous, la Mairie dans son ensemble, sommes et serons toujours à vos côtés.

Bonne continuation et prenez soin de vous.



## LE CENTRE DE LOISIRS DES MINI CASTORS

Lors des vacances d'octobre les enfants ont traversé deux imaginaires différents : La 1<sup>ère</sup> semaine était placée sous le signe des habitants de la forêt des contes. Ils sont allés voir Boucle d'or, Hansel et Gretel, Blanche Neige, ... Chaque jour une activité manuelle en lien avec le conte leur était proposée. Nous avons eu de magnifiques maisons en pain d'épices avec des cheminés de guimauves. Imaginez leur plaisir à la construire et encore plus à la déguster. Les pommes de la sorcière ont été réalisées mais rassurez vous elles n'étaient pas empoisonnées. La 2<sup>ème</sup> semaine était sûrement une des semaines les plus attendues par les enfants : HALLOWEEN.

Tous les matins les enfants ont rencontré des monstres qui n'apparaissent qu'à cette période là de l'année : les loups, vampires et autres monstres ... Durant cette semaine les enfants ont pu venir déguisés pour leur plus grand plaisir et le nôtre aussi. Fabrication de monstres, de potions, ... étaient au programme. On a même eu le droit à un concours de momies. La compagnie de contes " Apple Paille " est venue nous rendre visite pour une matinée enchantée permettant aux petits et aux grands de faire vagabonder leur imagination.

Pour conclure cette semaine, une fiesta des monstres fut organisée, les enfants ont pu passer la journée, costumés, à danser, jouer aux bulles gigantesques et surtout à manger des bonbons lors du goûter, où un petit buffet leur a été proposé.

Début novembre le protocole sanitaire a été renforcé et nous avons dû remanier nos habitudes et les rendre compréhensibles pour les enfants. Fini les changements de lieu, chacun a sa salle attirée, comme en juin.

Lors de cycle de novembre à décembre, les enfants ont pu jouer aux apprentis chefs de cuisine, ils ont pu expérimenter la cuisine à travers la fabrication de sablés, verrines mais aussi des jeux plus riches en saveurs les uns que les autres.

On s'est même essayé à faire de la musique avec des casseroles ! Vous me direz quelle drôle d'idée et je vous répondrai que tout est possible à l'ACM des mini castors.

A l'heure actuelle nous avons commencé les décorations de Noël sur les temps périscolaires et centre de loisirs. Nous avons à cœur de transmettre la magie de Noël aux enfants durant cette période complexe et angoissante parfois pour eux.

L'équipe d'animation maternelle vous souhaite une bonne année et vous donne rendez-vous pour cette nouvelle année.



## LE CENTRE DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

L'équipe d'animation du centre de loisirs élémentaire s'adapte sans cesse depuis quelques mois aux contraintes des différents protocoles sanitaires afin que les enfants puissent vivre ensemble de belles journées malgré la COVID-19. Sous leurs masques, sourires et motivation sont toujours là.

Actuellement, les enfants sont accueillis par groupe de classe, dans une salle dédiée et avec toujours le même animateur(trice). Notre priorité reste toujours la même et nos activités visent toujours à atteindre les objectifs suivants :

- **Le cadre qui fait repère** : offrir en ces temps perturbés un cadre d'accueil rassurant pour les enfants. En effet, au milieu de ces nombreuses contraintes, le fait d'avoir pu attacher un même animateur à un même petit groupe d'enfants, a permis de tisser de solides liens entre eux.

- **L'extraordinaire qui fait grandir** : durant les vacances de la toussaint les enfants ont été plongés dans l'imaginaire fascinant du monde d'Halloween, avec ses multiples légendes dont celle du légendaire Dracula !!

- **La participation qui fait projet** : notre pédagogie par l'action a mis les enfants dans des situations d'expérimentation, notamment les mercredis d'octobre à décembre où les enfants sont devenus de véritables experts scientifiques ! Ils ont d'ailleurs pu ramener chez eux une trace de leur démarche scientifique sous forme de fiche d'activité (à faire et à refaire à la maison).

- **Le vivre ensemble qui fait citoyen** : à l'occasion d'octobre rose, les enfants du centre de loisirs sont aussi passés au rose et ont dédié une de leur activité à la mobilisation rose (lutte contre le

cancer du sein). Ils se sont ainsi fédérés ensemble autour d'un mini marathon.

Info COVID : Du fait du protocole sanitaire, les parents ne peuvent plus entrer dans nos locaux. C'est pourquoi, une petite nouveauté est en cours de création (avec l'aide de vos enfants) : " l'Echo du centre ", un journal qui permet aux parents de s'inviter un peu dans l'univers d'une journée au centre de loisirs. A paraître et à lire en famille !

Toute l'équipe tient à remercier les enfants car même sous leurs masques, leur sourire et leur joie de vivre restent intacts. Merci à eux ! Ils donnent du sens à tout ce que l'on fait chaque jour.

**" Smile With Eyes ! "**

Prenez soin de vos enfants, ils l'ont bien mérité !



## BILAN TOURISTIQUE DU LAC ET DE NOTRE COMMUNE

**M**algré la crise de la COVID-19, la fréquentation du lac est toujours en augmentation. En effet, pour cette année 2020, nous faisons une estimation de 225.000 visiteurs dont un pic en juillet avec plus de 53.600 personnes, puis un autre au mois d'août avec plus de 59.800 estivants, soit près de 113.400 vacanciers sur ces deux mois. Pour rappel, l'été 2019 avait enregistré 98.000 personnes, soit une progression de la fréquentation de plus de 15% enregistrée entre les deux années.

Les touristes sont majoritairement des personnes de Marseille et ses alentours, de l'agglomération aixoise, des Peyrollais bien entendu, mais aussi des vacanciers européens. Notre lac est connu intramuros et hors de nos frontières grâce notamment à toutes les manifestations sportives, telles que l'IRON MAN, le MUD DAY, le MUDDY ANGEL, les championnats d'Aviron, qui sont souvent médiatisées par les radios locales ou les réseaux sociaux.

Nous avons eu l'honneur le 18 août 2020, de recevoir le secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, délégué auprès du Ministre des solidarités, de la santé, chargé de l'enfance et des familles. Il s'agissait d'une visite officielle afin de venir, entre autres, à la rencontre du Directeur de la Croix Blanche sur le plan d'eau de Peyrolles-en-Provence.



Sur notre commune, nous avons eu énormément de touristes par rapport aux années précédentes, de nombreuses familles se sont arrêtées afin de visiter notre beau village au patrimoine architectural et historique reconnu. On peut penser que la pandémie de la COVID-19 a incité les Français à rester sur notre territoire et beaucoup sont descendus passer leurs vacances en région PACA. L'Office de Tourisme a vu logiquement son affluence augmentée, afin de répondre aux vacanciers en demande de curiosités à visiter, ou de loisirs qui pouvaient être pratiqués. Remarquons que la provenance des touristes s'est élargie, avec des Anglais, Hollandais et Italiens.

## LA PAROLE EST AUX JEUNES

**P**our ce nouveau Peyrolles Info, La Maison Des Jeunes (MDJ) a voulu donner la parole aux jeunes accueillis pendant les vacances de la Toussaint quant à leur expérience à la MDJ, et leur ressenti par rapport à la COVID-19.

### MDJ : Bonjour les jeunes, comment allez-vous ?

- On va très bien malgré la COVID qui nous gâche la vie mais on essaye de positiver.

### Qu'est-ce que vous avez aimé pendant les vacances de la Toussaint à la Maison Des Jeunes ?

- Ce qu'on a préféré, c'est quand l'intervenant Crocos GO digital est venu car on a découvert différentes techniques informatiques comme le codage, la programmation de jeu et d'application.

- Aussi quand on a écrit de A à Z un court métrage avec le tournage sur fond vert, le montage vidéo et les effets spéciaux.

- Les intervenants de Centurio nous ont appris des mots techniques d'informatique et nous ont parlé des métiers de e-gamer et de chargé de mission de développement e-game qui sont très peu connus. On a aussi monté et démonté une tour d'ordinateur et on nous a expliqué comment tout fonctionne à l'intérieur.

- Nous avons aussi fabriqué des masques en silicone pour la fête d'Halloween, c'était cool.

### Que pensez-vous des contraintes sanitaires à la MDJ ?

- C'est embêtant car on ne peut plus venir comme on le souhaite (un coup le protocole nous y autorise, un coup non...)

- Le protocole est très strict, on ne peut plus faire de sortie hors de la MDJ comme le bowling et le laser game.

Pour parer aux inquiétudes de chacun et aux ouvertures aléatoires, et afin de garder le lien entre les jeunes, la MDJ a mis en place des activités en visioconférence le mercredi telles que des cours de cuisine et de Zumba. Pour les samedis, ce sont les activités en extérieur qui sont mises à l'honneur.

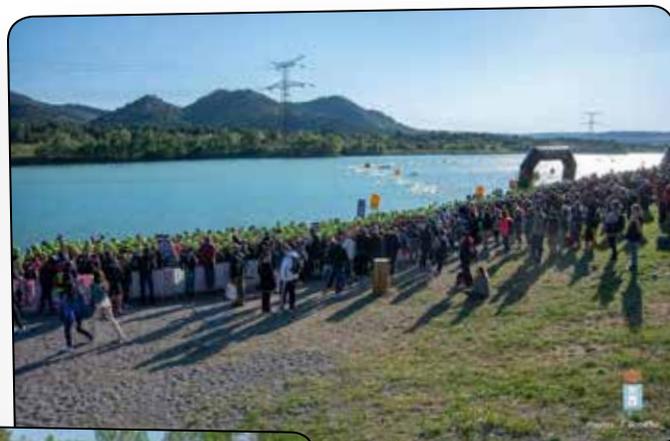
Merci à Elian, Leny, Valentin, Tidiane, Lou Anne, Ethan et les autres pour ce recueil de réflexions.



## MANIFESTATIONS SPORTIVES

Comme vous le savez, toutes les grandes manifestations sur le lac et dans nos collines ont été annulées les unes après les autres : l'IRON MAN du Pays d'Aix, la Gambade du Loubatas, la Folle Furieuse, la pêche (Float Tube) et d'autres encore.

Mais ne vous inquiétez pas, toutes ces manifestations seront de retour dès 2021 pour notre plus grand plaisir, alors préparez-vous à les accueillir sinon à y participer.



## L'EAU DU LAC DE PEYROLLES CLASSÉE PAR L'ARS

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a classé l'eau de notre lac.

En effet, nous avons reçu au mois de novembre 2020, un courrier de l'Agence concernant la qualité sanitaire des eaux de baignade du Lac de Peyrolles, courrier établi à partir des résultats réalisés dans le cadre de la réglementation issue du Code de la Santé Publique.

En effet, tous les mois nous recevons ces analyses en Mairie afin

- de nous informer de la qualité de l'eau.
- Par conséquent, après analyses, l'ARS nous a décerné un classement " **Excellent** " pour les eaux de notre plan d'eau, qui s'appuie sur les résultats des contrôles sanitaires des années 2017 à 2020, et prouvent ainsi l'excellente qualité du site de baignade de notre commune.
- Nous nous en félicitons.





**Thomas ARCAMONE**  
Adjoint aux Affaires culturelles / événementiel  
Patrimoine historique et manifestations patriotiques

## DU NOUVEAU DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

En plus de la consultation sur place des collections, le prêt de document est maintenant gratuit et ouvert à tous !

La bibliothèque municipale est un service public qui accueille adultes et enfants. Le prêt de document nécessite un abonnement (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Retrouvez-nous sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

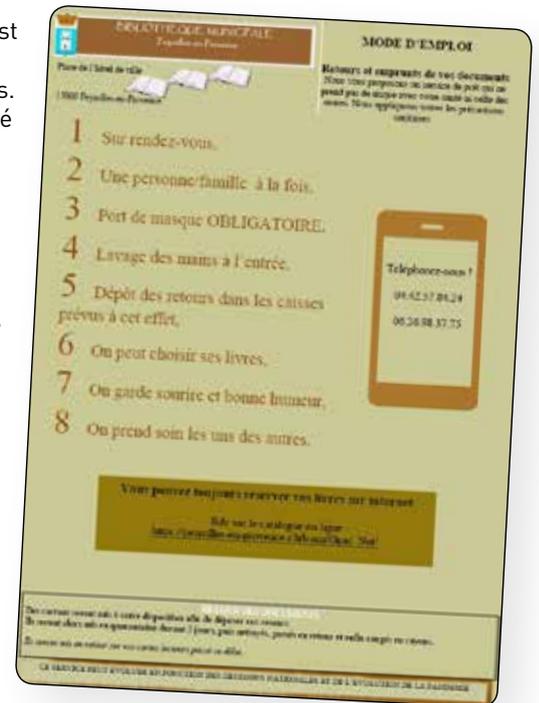
- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h30
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Vous pouvez découvrir et réserver en ligne tous les ouvrages en consultant notre catalogue : <https://peyrolles-en-provence-pom.c3rb.org/>

Un point d'accès Wifi gratuit est disponible à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs). N'hésitez pas à faire appel au personnel de la bibliothèque qui se tient à votre disposition et demeure à l'écoute de vos suggestions.

### LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE AUJOURD'HUI (VOIR AFFICHE).

Place de l'hôtel de ville  
biblio@mairie-peyrollesenprovence.fr  
04.42.57.84.24  
06.26.98.37.75



## AU REVOIR PHILIPPE



Voilà presque plus de 30 ans que notre école de musique existe. Au départ association musicale, elle devient plus tard municipale. Présent dès les fondations, M. Philippe Gilhet a su donner vie et corps à cette école en la rendant visible et vivante. Toujours dans l'optique de la musique pour tous mais aussi de la musique ensemble, il a su insuffler le chemin d'orchestre et de représentations publiques.

Aujourd'hui d'autres aventures musicales l'appellent mais il laisse un patrimoine riche dans notre école comme la mise en place du DUMISTE à l'école et l'orchestre à l'école. Nous lui souhaitons un bon air musical. La direction est reprise par M. Joël Laniel professeur de clarinette.

Nous vous rappelons que l'école de musique propose avec des professeurs diplômés toutes ses disciplines : piano - flûte traversière - flûte à bec - clarinette - saxophone - guitare classique - violon - chant - guitare électrique - guitare basse - percussions - batterie.

Renseignements : 04.42.57.89.82 ou ot@mairie-peyrollesenprovence.fr

## ÉGLISE SAINT PIERRE AU PATRIMOINE HISTORIQUE

Notre commune a un fort patrimoine historique. Parmi ses monuments, notre église Saint Pierre posée sur son haut de colline a traversé le temps. Construite au XII<sup>ème</sup> siècle, dont des traces d'art roman sont encore visibles, elle a connu plusieurs transformations au fil de ses années et au fil de l'évolution de la population peyrolloise. En 2013, la commune avait lancé les démarches pour l'inscription de notre église au patrimoine historique. Après plus de 7 ans, c'est chose faite suite à une Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) qui s'est réunie le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 à la Fondation Vasarely. Nous avons eu l'honneur de défendre ce dossier et montrer l'engagement de notre municipalité sur la préservation de nos richesses historiques.





**Jacqueline DRAHONNET**  
Adjointe aux affaires  
sociales et périscolaires,  
restauration scolaire,  
petite enfance

# UN NOËL 2020 PARTICULIER

2020, année de la COVID-19, des confinements à répétition et des incertitudes.

La Municipalité, comme chaque année, a offert un goûter et un cadeau aux enfants de l'école maternelle. Cela est d'habitude l'occasion d'une belle fête avec la venue du Père Noël. Cette année, les goûters et les cadeaux ont été distribués dans les classes par les enseignants et les ATSEM, puisque le protocole sanitaire ne nous permettait pas de rassembler les enfants et de faire venir des personnes extérieures dans l'école.

Je forme l'espoir que cette situation compliquée ne soit plus, l'année prochaine, qu'un mauvais souvenir.

De la même manière, un goûter est offert par la Municipalité aux

enfants de l'école élémentaire. Habituellement, les membres de la commission des écoles assurent avec bonheur la distribution. Mission impossible cette année. Les goûters ont été remis aux enfants par classe par leurs enseignants respectifs.

Un spectacle offert par la Commune devait se dérouler le 17 décembre à la salle Frédéric Mistral mais le protocole sanitaire et le dispositif vigipirate ne nous ont pas permis d'organiser cette fête.

Nous attendons des jours meilleurs pour l'offrir aux enfants de l'école élémentaire.

# L'ÉVOLUTION DES SERVICES DE CANTINE ET PÉRISCOLAIRES DEPUIS 2014

## ÉCOLE MATERNELLE

Le graphique montre une importante fréquentation de la cantine et des accueils périscolaires de 2014 à 2017. Cela correspond à la période où ont été instaurés et mis en place les Temps d'Activités Périscolaires.

En 2017, un retour à la semaine de 4 jours. On remarque une baisse des effectifs de ces mêmes accueils, car la restauration des horaires initiaux permet aux familles qui le souhaitent de récupérer leurs enfants le soir. La fréquentation de la cantine reste stable.

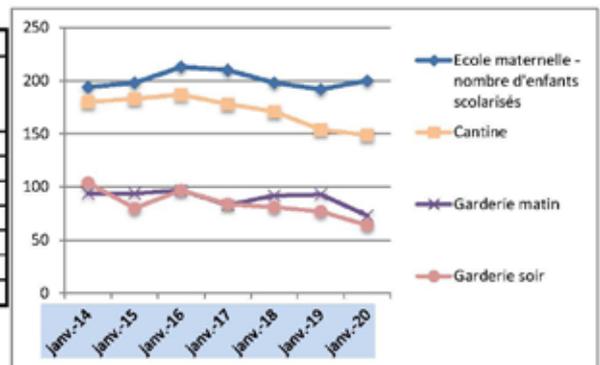
Le nombre d'enfants inscrits est aussi stable malgré une légère diminution en 2019.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

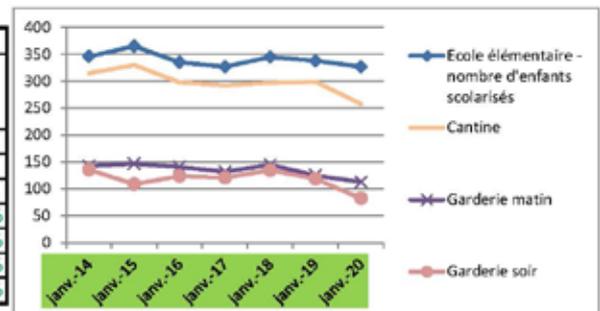
On note une diminution de fréquentation de la garderie périscolaire en 2019/2020 avec une diminution des effectifs surtout au niveau du périscolaire du soir. Même ressenti au niveau du service de cantine mais cela est lié à la diminution des effectifs scolaires et l'effet de la crise sanitaire de la COVID.

Evolution des effectifs scolaires et des services périscolaires depuis septembre 2014

	Ecole maternelle - nombre d'enfants scolarisés	nombre/pourcentage d'enfants inscrits					
		Cantine		Garderie matin		Garderie soir	
sept-14	194	180	92.78%	94	48.45%	104	53.61%
sept-15	198	183	92.42%	94	47.47%	80	40.40%
sept-16	213	187	87.79%	97	45.54%	97	45.54%
sept-17	210	178	84.76%	83	39.52%	84	40.00%
sept-18	198	171	86.36%	92	46.46%	81	40.91%
sept-19	192	154	80.21%	93	48.44%	77	40.10%
sept-20	200	149	74.50%	73	36.50%	64	32.00%



	Ecole élémentaire - nombre d'enfants scolarisés	nombre/pourcentage d'enfants inscrits					
		Cantine		Garderie matin		Garderie soir	
sept-14	346	315	91.04%	143	41.33%	136	39.31%
sept-15	365	330	90.41%	147	40.27%	109	29.86%
sept-16	335	298	88.96%	141	42.09%	124	37.01%
sept-17	327	292	89.30%	132	40.37%	121	37.00%
sept-18	345	297	86.09%	145	42.03%	135	39.13%
sept-19	338	299	88.46%	125	36.98%	119	35.21%
sept-20	327	258	78.90%	113	34.56%	83	25.38%



## LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET DE CANTINE S'ORGANISENT POUR FAIRE FACE À LA COVID-19

Depuis mars 2020 et le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'ensemble des agents municipaux, les animateurs et directeurs des centres de loisirs, le corps enseignant, n'ont cessé de se mobiliser pour garantir un accueil de qualité aux enfants malgré le contexte pesant et anxiogène.

Ils font preuve d'une grande capacité d'adaptation, de réactivité et d'inventivité pour que nos enfants puissent vivre leur journée le plus sereinement et normalement possible.

Grâce à leur implication de chaque jour, nos enfants bénéficient à la fois d'un cadre sécurisé et réconfortant qui leur permet, autant que faire se peut, d'oublier la crise actuelle.

### LES ÉCOLES

Depuis le 2 novembre 2020, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place.

Sur les deux écoles, l'accueil se fait par deux entrées distinctes. La cour de l'école élémentaire a été divisée en trois zones et celle de l'école maternelle en quatre zones.

Les groupes constitués fréquentent toujours les mêmes espaces. Pour les enfants, le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans, et les gestes barrières ont été maintenus. Les adultes doivent faire de même.

### RESTAURATION SCOLAIRE

L'organisation de la cantine a dû être modifiée pour respecter le protocole sanitaire. Les enfants déjeunent par classe et après

chaque groupe un nettoyage et une désinfection des tables et des chaises sont assurés par les agents techniques. Le service débute à 11h50 pour se terminer à 13h30 environ.

Cela ne permet pas pour le moment de continuer le tri sélectif qui avait été mis en place dans le réfectoire.

Toutefois, les pesées ont repris et la conclusion de celles-ci va permettre l'installation de composteurs dans le jardin de l'école élémentaire.

Une opération qui reprendra dès que la crise sanitaire le permettra.

### LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET LE MERCREDI

Afin de répondre au mieux au protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, un animateur référent est spécifiquement affecté à un groupe de classe (en maternelle) ou à un groupe de niveaux de classe (en élémentaire). Les espaces utilisés par les enfants de ces groupes restent identiques tout au long de la période concernée. Pour permettre la poursuite des activités, chaque groupe a également du matériel spécifique qui est nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.

Les animateurs et directeurs, bien que veillant au respect des normes sanitaires imposées (aération régulière des locaux, désinfection, règles d'hygiène strictes pour les enfants, etc.), mettent un point d'honneur à conserver pour les enfants une "bulle d'oxygène" leur permettant de toujours s'évader, découvrir, sourire, courir et jouer.





Joël BOTELHO  
Adjoint à l'Économie  
Commerce  
Artisanat - Industrie  
Emploi et information  
Communication

## LES COMMERCES CONTINUENT À SE DÉPLOYER

Depuis la crise sanitaire de la COVID-19 et malgré toutes les difficultés qui y sont liées, la commune de Peyrolles-en-Provence a vu l'ouverture de plusieurs commerces. En effet, c'est avec plaisir que nous accueillons une supérette sous l'enseigne Utile, une auto-école, un cabinet d'assurances, et une nouvelle agence immobilière au sein du centre village.

La commune se satisfait de telles implantations, félicite et souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux commerçants. Il faut rappeler par ailleurs tout le travail qui est effectué depuis le mois de mars en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie Aix Marseille Provence, qui prend soin de communiquer très régulièrement des informations relatives aux aides accordées par les différents organismes durant cette crise. La municipalité s'efforce de soutenir tous les commerces avec la mise en place d'exonérations dont elle a la responsabilité mais aussi en leur transmettant des informations juridiques et économiques des différentes institutions relatives aux solutions de soutien, en assurant la communication en faveur de ces commerces et métiers de bouche.

En liaison avec l'association " Les Vitrines du Roy René " il a été proposé à nos commerçants une solution informatique pour déployer le Click and Collect, "ledrivelocal.fr". De même, un concours d'illumination des vitrines de nos commerces a été lancé pour ces fêtes de fin d'année afin d'égayer notre village en ces périodes bien particulières. Le Jury désignera l'heureux gagnant début janvier 2021.

Néanmoins, la municipalité ne peut pas à elle seule soutenir les commerçants. Ils ont aussi besoin de vous et pour cela nous devons consommer local pour les aider et faire perdurer la dynamisation de notre village. Ainsi, profitez des services offerts de chacun, aussi bien des commerces sédentaires que des commerces ambulants tels que nos forains sur les marchés, le marché des producteurs, nos food-trucks.

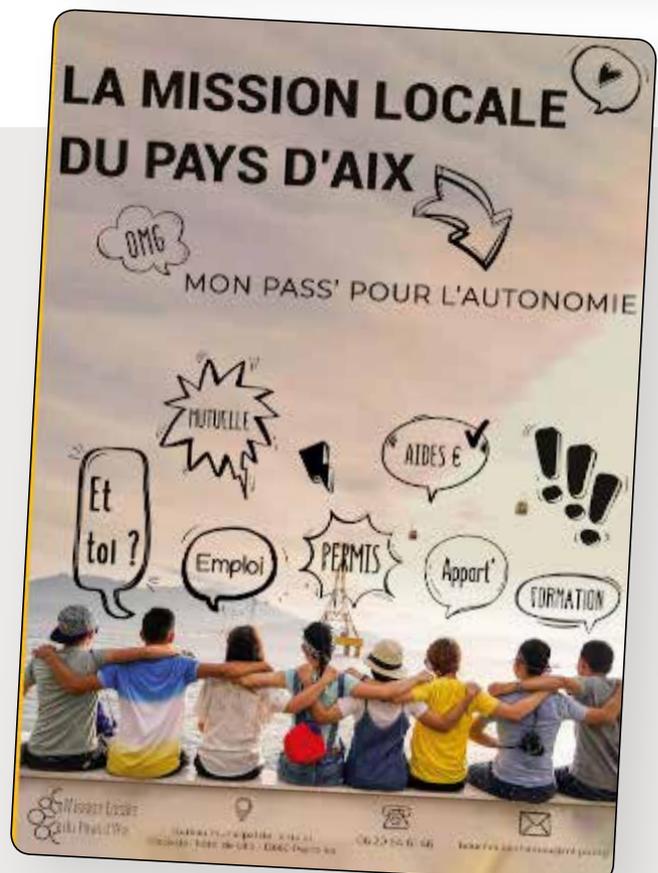
Retrouvez la liste de tous les professionnels de Peyrolles-en-Provence sur le site internet de la ville  
<http://peyrolles-en-provence.fr/hebergement-restauration.html>



## MISSION LOCALE DU PAYS D'AIX

Régulièrement sur le site officiel de la Mairie : (<http://www.peyrolles-en-provence.fr/offres-d-emploi.html>) et sur la page Facebook Ville de Peyrolles, des offres d'emplois sont diffusées.

Nous vous rappelons également qu'une permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 14h à 17h sur Rdv à prendre auprès de Mme Bouchra BENHAMOU, conseillère en évolution, au : 04.42.61.72.99 / 06.20.64.61.46 ou par email : [bouchra.benhamou@ml-pa.org](mailto:bouchra.benhamou@ml-pa.org)





## Je facilite l'insertion professionnelle des jeunes

### Je souhaite recruter un jeune sans prévoir de formation

**Prime à l'embauche de 4 000 €**  
Jeunes de 18 à 25 ans révolus  
CDI ou CDD d'au moins 3 mois  
01/08/2020 au 31/01/2021

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution>

### Je souhaite recruter un jeune en prévoyant une formation

**Contrats en alternance : Apprentissage & Professionnalisation**

**Primes de 5 000 € (- 18 ans) à 8 000 € (18-29 ans)**

**Pour un contrat signé entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 28 février 2021**  
Entreprises de moins de 250 salariés : pas de condition  
Entreprises + 250 salariés : avec condition d'engagement

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution>

### Je souhaite recruter un jeune issu des Quartiers Prioritaires de la Ville

**Les Emplois Francs + : de 8 000 € à 17 000 €**  
Si CDD de 6 mois (5 500 € la 1<sup>ère</sup> année, 2 500 € l'année suivante)  
Si CDI (7 000 € la 1<sup>ère</sup> année, 5 000 € les 2 années suivantes)

**Entrée en vigueur le 15 octobre jusqu'au 31 janvier 2021**  
Éligibilité : <https://sig.ville.gouv.fr>  
Formulaire : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cerfa\\_16035-01.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cerfa_16035-01.pdf)

J'ai 3 mois après l'embauche pour le déclarer à Pôle Emploi Services  
TSA 43836 - 92891 NANTERRE CEDEX 9  
par mail : [emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr](mailto:emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr)

## J'accompagne les jeunes dans le cadre d'un Parcours Emploi/Compétences

J'accompagne un jeune dans le cadre du Parcours Emploi/Compétences

**Le PEC : secteur non marchand**  
65% du SMIC avec un plafond de prise en charge à 20h/26h semaine  
Durée d'aide initiale de 9 à 12 mois

**Le CIE : secteur marchand**  
47% du SMIC avec un plafond de prise en charge à 35h/semaine  
Durée d'aide initiale de 6 mois

Je dois transmettre mes contrats à mon **Opérateur de Compétences (OPCO)**

Je dispose de 4 mois pour adresser ma demande d'aide à l'**Agence de Services et de Paiement** au 1<sup>er</sup> octobre :

<https://www.asp-public.fr/portail-employeurs-apprentissage-aide-exceptionnelle>

Plus d'informations :

**0 809 549 549**  
(Service gratuit + prix d'un appel)



Contactez votre Pôle emploi !



**Pôle Emploi Aix Galice**  
38 Bis Route de Galice  
13090 Aix-en-Provence

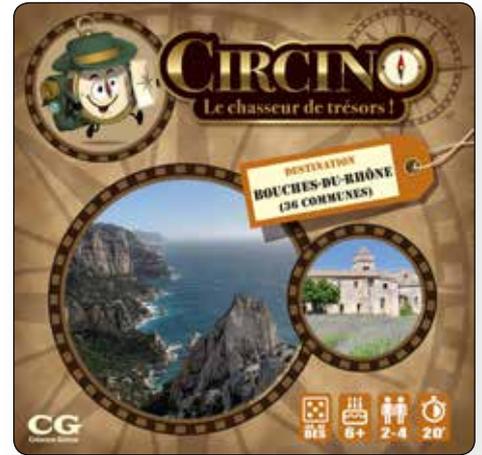
**Par mail :**  
[recrutementaixgalice@pole-emploi.net](mailto:recrutementaixgalice@pole-emploi.net)

ou via [votre espace recruteur](#) ou l'application "Je recrute"

**Par téléphone :** 04.42.64.63.64

## LE JEU “LE CHASSEUR DE TRÉSORS” DE CIRCINO

Il avait été expliqué sur notre page Facebook que Peyrolles-en-Provence faisait partie des 36 communes présentes. Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour ce jeu où notre commune apparaît. La municipalité a donc travaillé avec l'éditeur pour la mise en vente de celui-ci. Vous pouvez donc vous le procurer dorénavant au Tabac Gougeon.



## LA POSTE DE PEYROLLES-EN-PROVENCE EST EN RÉNOVATION

Les services de la poste de PEYROLLES-EN-PROVENCE vont entreprendre des travaux de rénovation, de remise aux normes et de réaménagement de l'intérieur du bureau de poste. La commune, propriétaire du bâtiment va entreprendre des travaux de rénovations extérieures sur les huisseries. La poste est donc fermée du lundi 30 novembre 2020 jusqu'au 15 mars 2021, date de fin des travaux. Le distributeur automatique de billets n'est pas en fonctionnement durant cette période.

Le groupe La Poste a renforcé les équipes du bureau de Jouques où il faut se rendre pour toute démarche, dépôt ou retrait de colis. A notre demande les horaires d'ouverture ont été étendus :

- Le bureau habituellement fermé le mercredi matin ouvre désormais de 9h à 12h.
- Le bureau est aussi bien ouvert le samedi matin sur les mêmes horaires, 9h-12h.

La boîte aux lettres près du bâtiment de la poste de Peyrolles-en-Provence reste en fonction. Le groupe La Poste vous prie de les excuser de la gêne occasionnée par ces travaux pendant cette période. Il faut noter que malgré les travaux, le marché du mercredi sur la place de la poste est maintenu.



Semainier

2020 - Semaine 49

Horaires d'ouverture du service guichet du site 01996A - JOUQUES BP pour la période du 30/11/2020 au 06/12/2020

Semaine 49	30	31	01	02	03	04	05	06
Lundi 30/11			9h-12h					14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Mardi 31/11			9h-12h					14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Mercredi 01/12			9h-12h					14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Jeudi 02/12								14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Vendredi 03/12								14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Samedi 04/12			9h-12h					14h-18h00 16h-18h00 18h-19h00
Dimanche 05/12								

■ FIC Counter ■ FIC Chronopost ■ FIC Colis ✓ Consigne/Modèle

## LES ZONES BLEUES

Avec l'arrivée du nouveau supermarché UTILE sur l'avenue Général de Gaulle, nous avons rajouté trois places de parking supplémentaires aux deux existantes, devant la Poste (voir article sur le sujet dans le précédent Peyrolles Info, Numéro 113). Ce qui porte le nombre de places à cinq. Ces places sont des zones bleues à stationnement de courte durée. Ainsi, nous avons voulu favoriser les arrêts devant les commerces. Nous continuons dans notre volonté de favoriser les commerces locaux sous différentes formes.



## PEYROLLES-EN-PROVENCE SUR CARTES POSTALES

La municipalité a voulu renforcer l’empreinte de notre village. En effet, d’après les aquarelles de Laurence Canicave qui a mis en lumière différents lieux de notre village, d’un commun accord, des cartes postales ont été éditées. Vous pouvez, depuis lundi 30 novembre, vous les procurer auprès de l’accueil de la Mairie ou bien de l’Office du Tourisme, au prix de 1€20 pièce. Les bénéfices des ventes seront utilisés pour la réfection de notre patrimoine communal.





**Gaëtan MUSELET**  
Adjoint aux affaires  
sociales, seniors et  
logement

# LA RÉSIDENCE “DOMAINE DU MOULIN”

## L'ÉCHÉANCE SE RAPPROCHE...

Les 75 propriétaires des appartements et villas de la résidence du Domaine du Moulin ont pu intégrer leur logement dans le courant du mois de novembre.

À la date de la rédaction de cet article la partie locative sociale n'a pas encore été réceptionnée. Les 225 candidatures ont été proposées par les différents réservataires sur les 75 logements

(3 candidats par logement) : Préfecture, Conseil Départemental, bailleur social (13 Habitat) mais la date de la commission d'attribution n'a pas encore été fixée, ni la date d'entrée dans les lieux par les locataires.

Il faudra faire preuve d'encore un peu de patience aux futurs locataires de cette belle résidence.

# PERMANENCE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## PETIT RAPPEL À CELLES ET CEUX QUI SOUHAITENT RÉNOVER LEUR BIEN AVEC DES AIDES FINANCIÈRES. C'EST LE MOMENT !!!

Nous rappelons qu'une permanence a lieu le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois au C.C.A.S. sur rendez-vous au 04.42.57.89.83 pour rencontrer une personne du bureau d'études "Citémétrie" dans le cadre du programme "Mieux Habiter, Mieux Louer" qui vous renseignera sur le dispositif. Dispositif qui vise les travaux d'amélioration énergétique des logements, les travaux d'adaptation pour le maintien des seniors au domicile et les travaux lourds de rénovation.

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides financières conséquentes pour la réalisation de vos travaux.

Après une visite à domicile, vous serez accompagné toute la durée de votre projet.

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous au C.C.A.S. au 04.42.57.89.83 ou au n° vert 0800 300 020.

# PERMANENCE DE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC ITINÉRANTE

Vous rencontrez des difficultés pour votre dossier CAF (demande en ligne), votre dossier Assurance maladie (compte Améli), votre dossier Assurance retraite (CARSAT, MSA), votre dossier de carte nationale d'identité, votre demande de carte grise, vos dossiers de demande de bourses, vos

dossiers de demande de cartes de bus, la maison des services au public (MSAP) itinérante est là pour vous aider avec des outils numériques. Une permanence a lieu en mairie les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois sans rdv de 9h à 12h au bureau municipal de l'emploi.

# ACTIVITÉS ET SERVICES SÉNIORS

## UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE...

Après une reprise au mois de septembre des repas au foyer restaurant et de quelques activités (marche et gymnastique), le C.C.A.S. a dû de nouveau reporter ses activités et services au grand désespoir des adhérents. Nous avons décidé de maintenir le transport vers les commerces (une nécessité pour les personnes non mobiles) en réduisant le nombre de passagers à 3. Le portage des repas a également été maintenu et élargi aux personnes qui prenaient leur repas au foyer. Bien évidemment, les nouvelles inscriptions sont acceptées.

Le C.C.A.S. toujours prêt à s'adapter pour votre service Pour compenser le transfert des services de la poste sur la commune de Jouques le temps de retrouver une belle poste toute rénovée, nous mettons au service des seniors peyrollais adhérents du C.C.A.S., le transport en minibus vers la poste de Jouques le mardi et jeudi matin jusqu'à la fin des travaux.

## VOICI LE NOUVEAU PLANNING :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
LECLERC 8 H 30 A 10 H 30	POSTE JOUQUES 10 H 45	ZONE COMMERCIALE DES RIVAUX ou MARCHÉ ou UTILE 8h30 à 10h30	POSTE JOUQUES 10 H 45	
Foyer restaurant 11h à 13h30	Foyer restaurant 11h à 13h30	Foyer restaurant 11h à 13h30	Foyer restaurant 11h à 13h30	Foyer restaurant 11h à 13h30
		LECLERC 14 h 00 à 16 h		LECLERC 14 h 00 à 16h
<b>INSCRIPTIONS AUX SORTIES LA VEILLE AVANT 12 H AU 04.42.57.80.05</b>				
<b>Comptez en plus des horaires, le temps de transport.</b>				
<b>Les Personnes véhiculées peuvent s'inscrire en fonction des places disponibles</b>				

## CRISE SANITAIRE

### NE RESTEZ PAS ISOLÉS,

Le C.C.A.S. enregistre les séniors isolés ou personnes présentant un handicap et isolées afin qu'elles puissent être contactées en cas de crise sanitaire (c'est malheureusement d'actualité !) ou grosses intempéries qui empêcheraient le déplacement et qui nécessiteraient qu'on leur porte secours. Un simple appel pour

- savoir si tout va bien, c'est déjà réconfortant.
- Si vous êtes dans cette situation d'isolement ou si vous connaissez une tierce personne dans cette situation, vous pouvez l'inscrire au C.C.A.S. Contactez-nous. Vous n'aurez qu'une simple fiche à remplir mais vous ne serez plus seul (e) dans des circonstances qui peuvent être très anxiogènes.

## L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'accession à la propriété est un enjeu fort sur son territoire. Le Pays d'Aix s'est ainsi engagé pour encourager ses habitants, notamment les jeunes actifs, à devenir propriétaires de leur résidence principale. Depuis 2009, le Pays d'Aix a mis en place un dispositif d'aides destiné aux primo accédants, sous conditions de ressources, pour l'acquisition d'un logement sur le territoire. Les primo accédants peuvent ainsi bénéficier :

- Soit d'une **aide directe** portée par le notaire de l'opération dans chaque acte de vente d'un montant de :
  - **2 500€** pour une acquisition dans le neuf
  - **4 000€** pour une acquisition dans l'ancien

- Soit d'un **prêt bonifié – prêt à taux zéro**, qui complète les prêts immobiliers classiques.
- Le pays d'Aix lance aujourd'hui un nouveau partenariat bancaire avec la CEPAC. Les 19 agences du pays d'Aix proposeront aux futurs acquéreurs :
  - Dans le neuf, un prêt bonifié de **28 000€**
  - Dans l'ancien, un prêt bonifié de **47 000€**
- **Attention, pour pouvoir bénéficier de ces dispositifs, l'achat du logement ne doit pas avoir eu lieu.**

**DEVENIR PROPRIÉTAIRE EN PAYS D'AIX**

**UN RÊVE ACCESSIBLE**

Devenir propriétaire de son logement est le souhait de beaucoup. Il est hélas souvent contrarié par un marché immobilier soumis à de fortes tensions. Développer une offre de logements à l'accession contribue à un élément de réponse essentiel pour attendre l'un des objectifs forts de la politique du Pays d'Aix en matière d'habitat : à savoir réparer et fluidifier la chaîne de logement, grâce à une offre de logements diversifiés. C'est pour cette raison que le Pays d'Aix a choisi de faire de l'accession à la propriété une de ses priorités fortes dans le souci de permettre au plus grand nombre, notamment des jeunes actifs, d'acheter un logement à un prix abordable. À ce titre, le Pays d'Aix a mis en place un dispositif destiné aux primo accédants pour l'acquisition d'un logement dans le neuf ou dans l'ancien. La qualité énergétique des logements reste l'une des clés d'un projet d'acquisition réussi. C'est pourquoi, ce dispositif permet soit d'acquiescer un bien ayant une étiquette énergétique performante, soit d'effectuer des travaux pour des logements moins performants.

**COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?**

Rendez-vous sur le site du Pays d'Aix : [www.paysdax.fr](http://www.paysdax.fr)

Rubrique Aménagement-Habitat/Aides financières pour pouvoir télécharger le dossier d'Aide à l'Accession. Contact : [direction.habitat.paysdax@amnetprope.fr](mailto:direction.habitat.paysdax@amnetprope.fr)

**Attention, pour pouvoir bénéficier de ces dispositifs, il vous suffit d'être permutuellement propriétaire de son logement. Cela ne concerne pas les logements sociaux.**

**JE DEVIENS PROPRIÉTAIRE**

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE ? LE PAYS D'AIX VOUS AIDE**

**QUELLES AIDES ?**

2 TYPES D'AIDES S'OFFRENT À VOUS !

Une aide directe

- 2 500 € dans le neuf
- 4 000 € dans l'ancien

OU

Un prêt bonifié

- 28 000 € dans le neuf
- 47 000 € dans l'ancien

**QUI EST ELIGIBLE ?**

SOUS RÉSERVE DE L'ACCEPTATION DU DOSSIER, LES PERSONNES QUI FERONT L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT DEVONT RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- ACQUÉRIR SA RÉSIDENCE PRINCIPALE sur l'une des 36 communes du Pays d'Aix.
- ÊTRE PRIMO-ACCÉDANT à savoir n'avoir été propriétaire de sa résidence principale dans les 2 ans précédant l'opération d'acquisition.
- HABITER OU TRAVAILLER déjà sur le territoire.
- RESPECTER LES PLAFONDS DE RESSOURCES du Prêt Accession Sociale (PAS) en vigueur à la date de dépôt de la demande d'aide et selon le zonage en vigueur.

**NEUF OU ANCIEN ?**

Ces aides peuvent être mobilisées dans le cas d'un projet d'acquisition dans le neuf ou l'ancien.

**NOMBRE DE PIÈCES OCCUPANT LE LOGEMENT**

	PLAFONDS		
	ZONE A	ZONE B1	ZONE B2
1	37 000 €	30 000 €	27 000 €
2	51 000 €	42 000 €	37 000 €
3	62 000 €	51 000 €	45 000 €
4	74 000 €	60 000 €	54 000 €
5	85 100 €	69 000 €	62 100 €
6	94 200 €	78 000 €	70 200 €

**DANS LE NEUF, il s'agit de garantir l'acquisition de logements plus écologiques répondant aux normes RT 2012 (ou normes équivalentes).**

**DANS L'ANCIEN, il s'agit d'encourager les travaux d'amélioration énergétique.**

## PRÊT SOCIAL LOCATION-ACCESSION (PSLA)

### DEVENIR PROPRIÉTAIRE À PEYROLLES, EST OUVERT À TOUS !

Vous avez pour projet de devenir propriétaire de votre maison mais votre situation financière actuelle ne vous permet pas de réaliser votre projet.

Vous réunissez peut-être tous les critères pour devenir propriétaire dans le cadre du dispositif d'accession à la propriété grâce au Prêt Social Location-Accession (PSLA) que la commune de Peyrolles-en-Provence a souhaité mettre en place. Pour plus d'informations sur ce dispositif : <https://www.anil.org/psla/>

- 12 villas en PSLA et 12 villas locatives sociales seront bientôt disponibles sur la commune en prolongement de la résidence "La Rabassière" sous la gestion du groupe Unicil. Les familles peyrollaises seront prioritaires sur le programme PSLA et doivent se faire connaître auprès du C.C.A.S. au 04.42.57.89.83 pour être contactées pour une étude de leur situation.
- Rendez-vous sur le site : [www.paysdax.fr](http://www.paysdax.fr) Rubrique Aménagement-Habitat/Aides financières pour pouvoir télécharger le dossier d'Aide à l'Accession

## UN NUMÉRO UNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? **Contactez "Allo Renov'énergie" au 04.88.60.21.06 (numéro gratuit).** Mis en place par le Département et la Métropole, ce guichet unique d'accès à l'information répond à toutes vos questions concernant votre projet : aides publiques et possibilités de financement, conseils

- techniques, choix des entreprises... Allo Renov'énergie, c'est plus de confort et moins de dépenses énergétiques.
- Informations pratiques :
  - Le numéro Allo Renov'énergie : 04.88.60.21.06
  - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Céline SORRIBAS

Adjointe à l'environnement, cadre de vie et développement durable

# PRÉVENTION CONTRE LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est l'une des principales causes d'intoxication accidentelle de milieu domestique. Chaque année plus de 3 500 personnes sont impliquées en France. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des régions métropolitaines les plus concernées. En 2019-2020 il y a eu 129 personnes intoxiquées et aucun décès.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, et donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole ou propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Il est dû :

- au manque d'entretien des appareils de chauffage et des conduits d'évacuation des fumées,
- à la mauvaise utilisation des appareils de combustion,
- au détournement d'appareils non destinés au chauffage,
- à une mauvaise aération du domicile.

C'est pourquoi il est nécessaire de connaître ces gestes simples afin de réduire les risques :

- Avant l'hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié,
- Veiller toute l'année à une bonne aération et ventilation

- du logement (aérer au moins 15 minutes par jour et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air du logement),
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

Les symptômes de l'intoxication qui doivent alerter sont banals :

- des maux de tête,
- des nausées,
- une confusion mentale,
- de la fatigue.

En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

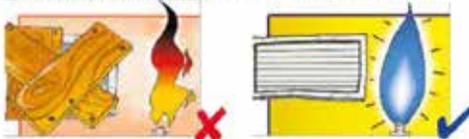
Il est recommandé :

- d'aérer les locaux,
- d'arrêter si possible les appareils à combustion,
- d'évacuer les locaux,
- d'appeler les secours en composant le 15, le 18, ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

<https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

## Les 6 conseils pratiques pour vivre en sécurité

1 - Ne bouchez jamais les dispositifs d'aération, laissez l'air circuler chez vous



Quel que soit le combustible (gaz, fuel, bois, charbon, etc) pour qu'une flamme brûle sans produire de gaz dangereux (monoxyde de carbone), il faut impérativement de l'air. Une grille d'aération est indispensable pour laisser entrer l'air neuf. Si l'appareil est prévu pour fonctionner sans conduit d'évacuation, une grille d'aération haute est nécessaire pour assurer l'évacuation des gaz brûlés.

2 - Faites entretenir vos appareils à combustion chaque année par un professionnel



Tous les appareils à combustion vous permettant de cuisiner (four à gaz...), de chauffer votre habitation (chaudière...) ou votre eau (chauffe-eau à gaz...) demandent une mise au point et un entretien réguliers effectués par un professionnel. Pour que vos appareils fonctionnent en toute sécurité, sans produire de gaz dangereux pour votre santé, une vérification par un professionnel chauffagiste est obligatoire une fois par an.

3 - Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés



Il est nécessaire de faire ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés, tout comme votre cheminée. Si ces conduits sont bouchés ou en mauvais état, les gaz brûlés, dangereux pour votre santé, se concentrent dans votre habitation.

4 - N'allumez votre poêle ou votre cheminée que quand il fait froid



Même si votre poêle ou votre cheminée est raccordé à un conduit d'évacuation, il peut présenter un danger. En effet, il fait une différence importante de température entre l'intérieur et l'extérieur de votre habitation, pour que les gaz brûlés s'évacuent correctement.

5 - Utilisez vos appareils conformément à la notice du fabricant



N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation extérieure de fumées que de façon intermittente et pour une courte durée (20 minutes maximum). Ceux-ci doivent être munis de sécurités avec contrôle d'atmosphère. Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre ou une salle de séjour. N'utilisez pas le four de votre garniture porte ouverte comme moyen de chauffage. Ne vous chauffez jamais avec un panneau radiatif à gaz ou un brasero prévu pour un usage extérieur.

6 - Utilisez ces appareils uniquement pendant de courtes durées



N'utilisez pas en confinement les appareils d'appoint (poêles à pétrole, à gaz ou à fuel) même munis d'un système de sécurité. Ils sont un complément de l'installation fixe de chauffage. Ils doivent être utilisés pendant de courtes durées dans des pièces correctement aérées car ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone. Ne laissez jamais un appareil de chauffage d'appoint à combustion allumé la nuit.

## MATINÉE ÉCOCITOYENNE DU QUARTIER DES GARDES

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, une dizaine d'habitants du quartier des Gardes a reconduit son action de nettoyage sur les abords des chemins de leur quartier.

Vêtus de leur gilet fluo, équipés de gants, sacs poubelles, seaux et brouettes, ils ont arpenté le chemin des Gardes et 850 mètres du chemin du canal.

Comme chaque fois, le tri a ensuite été fait et les déchets les plus volumineux apportés à la déchetterie.

Cette belle initiative est menée avec l'autorisation de la commune qui apporte son appui.

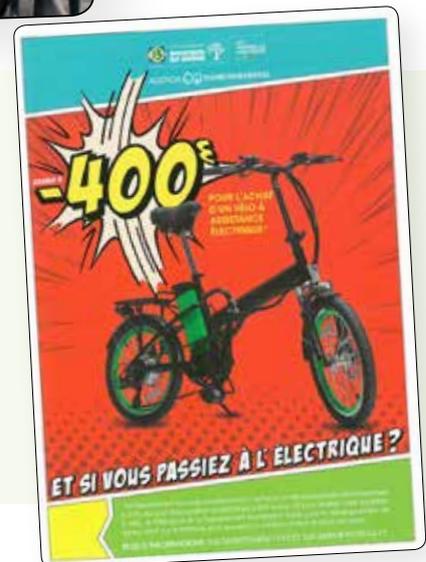
Alors si vous aussi vous souhaitez faire de même dans votre rue, dans votre quartier..., n'hésitez pas à contacter le service environnement au 04.42.57.89.88, ou [environnement@mairie-peyrollesenprovence.fr](mailto:environnement@mairie-peyrollesenprovence.fr), et nous vous aiderons à mettre en place vos actions écocitoyennes dans la commune.



## SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT

Le département 13 accorde une prime de 25% du coût d'acquisition et plafonnée à 400€ pour l'achat d'un vélo électrique neuf sans condition de revenu.

Vous trouverez tous les renseignements et modalités sur le site du département : [www.departement13.fr/400-euros-pour-achat-velo-assistance-electrique](http://www.departement13.fr/400-euros-pour-achat-velo-assistance-electrique)



## TRAVAUX À LA DÉCHÈTERIE

Afin de moderniser l'accueil des usagers en déchèterie et d'améliorer la maîtrise des sites, le Pays d'Aix a décidé de mettre en place un dispositif de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation.

Cet outil garantira une politique efficace d'accueil des usagers dans un objectif d'amélioration du service.

Pour accéder à la déchèterie, tout usager devra préalablement

ouvrir un compte auprès du Conseil de Territoire du Pays d'Aix. Cette ouverture sera conditionnée à la présentation de justificatifs de domicile et d'immatriculation.

La déchèterie restera ouverte pendant les travaux qui devraient démarrer en début d'année pour une durée d'environ un mois. La mise en service devrait avoir lieu au second trimestre 2021.

## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES LEÏ PITCHOUN

Cette année le Bar à Fleurs et l'association Leï Pitchoun se sont associés pour la vente des sapins de Noël. Une opération réussie puisque 38 sapins sur les 2 écoles ont pu être ainsi remis au marché paysan le vendredi 4 décembre 2020. Nous remercions également les quelques commerçants de notre village qui nous ont permis de récolter quelques fonds grâce à la vente de blé pour la Sainte-Barbe.

Malgré les conditions difficiles de l'an dernier, nous avons quand même pu faire don de 400€ à l'école maternelle et 600€ à l'école élémentaire et continuer nos actions malgré la crise sanitaire tout en respectant les gestes barrières.



## ASSOCIATION LES MINI POUCES

L'Association Les Mini Pouches va bientôt reprendre ses activités. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un moyen de garde pour votre enfant. Nous espérons pouvoir réorganiser pour cette année un vide poussette. **Contact : 04.42.67.18.90**



## OPTIMISME DANS L'ART

**O**ptimisme dans l'art vous donne rendez-vous mi-janvier. L'association Internationale " Optimisme dans l'Art " - Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence, vous invite à participer ou venir visiter l'exposition du Grand Concours-Salon des Plastiques de Peyrolles-en-Provence, qui a été reporté en raison du deuxième confinement du mois de novembre, du 18 janvier au 19 février 2021 (sous réserve des mesures sanitaires) au Château du Roy René et à l'Office de Tourisme.

Les heures d'ouverture d'exposition : Mairie de Peyrolles-en-Provence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; Office de Tourisme du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 10h à 12h30.

Pour cette année 2020 difficile, nous aurons 85 participants et pour la première fois dans l'histoire des Concours des Arts Plastiques, 168 œuvres de différentes sections-techniques et leurs artistes seront primés et récompensés ! Les dates de la remise des prix pour chaque section-technique sera communiquée à chaque participant au début du mois de janvier. Nous avons commencé à préparer le catalogue du Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence avec la sélection des œuvres de 2020.

Ce Grand Concours-Salon des Arts Plastiques est organisé par l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence en partenariat avec la Mairie et l'Office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence, avec la participation de mécènes : Musée Granet, Fondation Vasarely et ABC Industrie. Si d'autres entreprises veulent participer au titre de mécène, BIENVENUE. La culture a besoin de votre aide actuellement comme jamais ! Envoyez votre proposition sur email : [peyrolles.concours.art@outlook.fr](mailto:peyrolles.concours.art@outlook.fr). Ainsi les 168 œuvres pourront être primées et récompensées

Le Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence, a pour but de sensibiliser la population quelle que soit son âge, localisation (nationale, locale) vers la beauté des Arts Plastiques. Chaque participant primé sera encouragé pour poursuivre ses créations et à se perfectionner afin de permettre son évolution dans le sens du véritable art. Tous les artistes, petits et grands, participent à ce concours dans les 13 sections techniques : dessin, pastel, acrylique, peinture à l'huile, peinture à l'huile abstraite, aquarelle, sculpture, céramique, mosaïque, mosaïque abstraite, peinture en sable, vitrail, photographie.

Le choix du thème a été libre. Les œuvres seront également éditées dans le catalogue officiel du Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence.

Une Conférence-visite guidée, sera proposée le mercredi 3 février à 14h30 à l'Office de Tourisme et au Château du Roy René. Vous pouvez vous inscrire aux visites guidées : chaque lundi (à partir de 25 janvier) : 10h et 11h. Chaque mercredi (à partir de 27 janvier) : 10h et 11h ; 14h 30 et 16h. Chaque jeudi et vendredi (à partir de 21 et 22 janvier) : 10h et 11h.

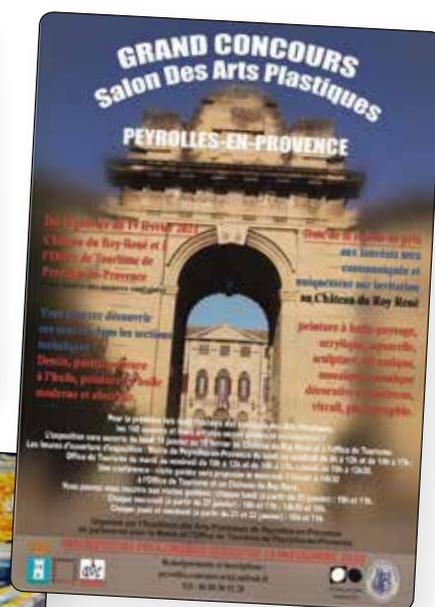
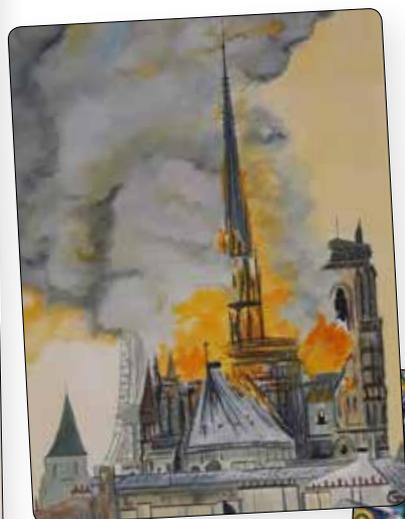
**Renseignements et inscriptions pour la Conférence et visites guidées : [peyrolles.concours.art@outlook.fr](mailto:peyrolles.concours.art@outlook.fr) ou tel. : 06.80.30.51.28. Nous vous attendons nombreux !**

Les Cours de l'Académie des Arts Plastiques ont lieu :

- Chaque jeudi et vendredi de 14h à 19h30, à l'Espace Albert Laurent, PEYROLLES-EN-PROVENCE.

Vacances de Printemps – du 26 au 30 avril 2021, de 10h au 12h30 et de 14h au 18h30 à l'Espace Albert Laurent, PEYROLLES-EN-PROVENCE.

**Tous les renseignements : Association Internationale " Optimisme dans l'Art " - Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence, Larissa PEREKRESTOVA-CLION, tél : 06.80.30.51.28, email : [larissa.perekrestova@neuf.fr](mailto:larissa.perekrestova@neuf.fr) site : <http://www.mosaïque-larissa.com/>**



## TENNIS CLUB PEYROLLAIS

**Les activités ont repris dès septembre au TCP.**  
 Avant le reconfinement, nous avons eu le temps de commencer les championnats par équipes Sénior +. Une équipe masculine est engagée et a remporté sa première rencontre à Aubagne, avant de s'incliner le week-end suivant face à Meyrargues. Pour l'instant, les championnats sont suspendus...

Le mini-tennis rencontre toujours un joli succès et les enfants ont pu profiter d'un dernier cours avant les vacances... en mode Halloween ! Ainsi, nous avons pu observer pirates, extraterrestres, citrouilles et autres fantômes échanger quelques balles sur les courts !

**Pour suivre l'actualité du club : TC Peyrollais sur Facebook**

## LES VŒUX DU BVHCP

On espère que vous avez passé de très bonnes fêtes de fin d'année et nous profitons de l'occasion pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021, qu'elle vous soit synonyme de joie, réussite et surtout, santé...

Mais nous avons terminé l'année 2020 d'une façon encore fébrile, incertaine ; une année marquée par cette pandémie venue bouleverser nos vies, nos habitudes, obligés de vivre derrière un masque pour mieux se protéger et protéger les autres.

La situation pour les Associations Sportives a évolué par sauts de puce en fonction des chiffres de la Covid...un coup je ferme, un coup je rouvre puis je reconfine, bref, difficile de suivre, de s'y retrouver, au grand désespoir de l'ensemble des adhérents de nos quatre sections. Toutes les compétitions, les championnats de hand annulés, les volants cloués sur les étagères, les paniers de basket aux filets immobiles.

Mais depuis le 28 novembre dernier, une partie de la population a pu reprendre ses activités sportives : en premier lieu, les activités extra-scolaires dans les ERP de type PA (Plein Air), mais aussi les adultes autorisés à rechausser les baskets, notamment pour notre section Running (avec des groupes de 15 coureurs maximum, et une distanciation de 2 mètres).

Nouvelle étape, le 15 décembre : à ce moment précis, les extra-scolaires ont été autorisés à évoluer en milieu fermé (dans les gymnases donc), sans pour autant pouvoir accéder aux vestiaires. Cela concerna notre section Basket et l'ensemble des sections handball de moins de 18 ans. Cependant, un couvre-feu nous a été imposé.

Puis la date du 20 janvier est affichée sur le calendrier du Gouvernement, et devrait permettre à l'ensemble des adhérents du BVHCP majeurs, de retrouver le chemin du gymnase... Badminton et Handball pourront reprendre du filet !!!

Quelle piètre année nous avons passée... C'est pourquoi nos sections ont besoin de votre soutien, le BVHCP a besoin de l'énergie de tous pour mieux se relancer, car le sport reste notre meilleur remède pour vaincre la morosité ambiante !

Pierre de Coubertin avait écrit : " Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ! ".

Alors restons unis et guidés par la même passion : celle du sport !



# BVHC Peyrollais

Depuis 1995 : unis par une équipe, guidés par la même passion !





**HANDBALL**  
Hugo RUFFEL :  
06.34.01.77.62



**RUNNING**  
Jérôme NAJMAN :  
06.89.83.30.54



**BADMINTON**  
Laurent TOROSSIAN :  
06.08.85.14.20



**BASKET**  
Sébastien VIDAL :  
06.87.76.27.40

# CNPA CLUB AVIRON LAC DE PEYROLLES

## Le lac de Peyrolles rame, pagaie et nage en rose.

Cette année encore, malgré un contexte sanitaire difficile, le club a tenu son engagement et s'est mobilisé à nouveau lors du rendez-vous national d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein.

Le club photo de Pertuis était là pour témoigner de l'ambiance conviviale de cette matinée inter-sports et immortaliser les sourires. Ce samedi 3 octobre, la section nage avec palmes du PAN (Pays d'Aix Natation), le CCKDL (club de canoë kayak de Pertuis) et le CNPA (section aviron et avifit du Cercle Nautique d'Aix-en-Provence) s'étaient donnés rendez-vous au lac de Peyrolles en réponse à l'appel de l'association Rose Up.

La rencontre entre les différentes disciplines de sport nautique fut des plus sympathiques, joviales et riches d'échanges : certains rameurs nagèrent, les pagayeurs ramèrent, les rameurs payèrent, les "avifiteurs" lancèrent des défis, les néophytes, cordialement invités, tentèrent toutes les aventures... Bref, une demi-journée qui s'est jouée des caprices du soleil pour le plus grand plaisir de tous les participants dont la motivation primordiale était de soutenir Rose Up dans le cadre d'octobre rose. L'ensemble des participants a contribué à une collecte dont la totalité sera reversée à l'association.

Pour permettre aux femmes qui ont été opérées du sein, et plus largement aux personnes en ALD (affections de longue durée) de pratiquer la discipline sans risques, la Fédération Française d'Aviron et la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie ont développé un programme **Aviron Santé** permettant aux clubs d'intégrer le réseau **Sport Santé Bien-Être**. Une soixantaine de clubs d'aviron sur un total de 430 en France sont ainsi labellisés. "L'Aviron Santé repose sur quatre principes — régularité, adaptabilité, sécurité et progressivité (RASP) — et se distingue d'une approche compétitive par l'intensité, la cadence et le temps de travail préconisés". Le club de Peyrolles adhère à cette démarche, n'hésitez pas à vous rapprocher du club si vous êtes sensibles ou concernés par cette approche.

Merci aux donateurs et aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

## Implication du CNPA dans les projets du collège

Malgré une rentrée inhabituelle marquée par les restrictions sanitaires, le collège et le club ont réussi à s'organiser pour mettre en place les **séances d'aviron pour les classes de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>** et poursuivre le dispositif "Rame en 5<sup>ème</sup>" dans le cadre du projet "Sport et Santé".

Cette année une "Section Sportive Aviron" a été mise en place au collège. Elle a pour objectif de développer l'activité aviron en faisant progresser les inscrits avec un travail hebdomadaire et les amener peut-être à se perfectionner en se tournant vers le club.

## Entraînements et stages

Les entraînements, selon un protocole mis en place dès la rentrée, ont pu reprendre en semaine ou le week-end. Les jeunes, dirigés par Théo, renforcent leur condition physique et leur pratique sur l'eau 2 à 3 fois par semaine. Ils ont pu participer à un stage durant les vacances de Toussaint.

Les adultes, débutants et confirmés, sont régulièrement sur l'eau pour ramer seul ou en équipe et améliorer leur technique mais aussi pour le plaisir de se dépenser.

Les séances d'Avifit, travail de la condition physique en salle sur ergomètre, sont aussi assurées 3 fois par semaine tout au long de l'année.

Des stages sont proposés lors des vacances scolaires pour accueillir les enfants et les adultes, curieux, désireux de découvrir l'aviron mais aussi pour permettre aux initiés de se perfectionner.

## Le club et le confinement

Afin d'animer la période de confinement et s'obliger à faire un peu d'activité physique le club en liaison avec la FFA a proposé à ceux qui ont un ergomètre à la maison de participer aux différents défis suivants :

- MTC Méditerranée:
- Challenge d'Aviron Indoor en ligne sur ergomètre Concept2, ouvert à toutes et à tous en solo ou en binôme.

Il est composé de 10 étapes sur 10 semaines. Chacune d'entre elles se fait sur une distance différente pour mettre en avant les qualités de chacun.

Un classement scratch et par catégorie permet de se surpasser dans une ambiance à la fois électrique et conviviale !

Tous les finishers auront un diplôme et un tirage au sort délivrera le gros lot (Ergo concept 2) à l'heureux gagnant...

- Challenge de 7 défis capitaux : toute l'année

Avoir 15 ans et +

Ce challenge a pour vocation de valoriser les efforts fournis par les pratiquants d'aviron indoor, quel que soit leur niveau de pratique et leur implication. Il peut s'agir de tenter de relever l'ensemble ou une partie des défis, de chercher à figurer au mieux au classement, individuel ou encore de permettre à son club de marquer quelques points de plus.

C'est un challenge proposant :

- un classement individuel, basé sur la réalisation, la progression et/ou le classement de l'utilisateur sur l'ensemble des épreuves qui sont regroupées en 7 défis. Un système de points permet au rameur de se classer individuellement dans l'une des 22 catégories proposées.

- un classement des clubs, basé sur la progression de ses membres utilisateurs et sur leur nombre.

Les adhérents soucieux de garder leur condition physique de participer à la vie du club ont répondu présents en participant à un ou plusieurs défis. Ils ont attendu avec impatience un retour sur l'eau ou l'Avifit pour retrouver les coéquipiers et profiter du plan d'eau.

L'activité étant de plein air, nous avons eu le privilège de pouvoir reprendre l'activité (sous certaines conditions) dès le 2 décembre.

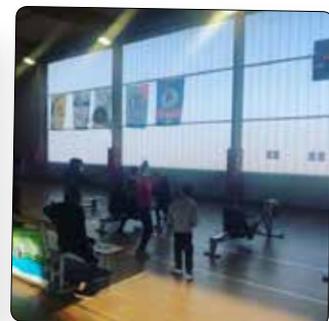
En 2021, Le Cercle Nautique du Pays d'Aix vous proposera de nouvelles activités nautiques. Nous vous tiendrons informés dès leur lancement.

**Vous êtes intéressés par la pratique de l'aviron ?**

**Vous souhaitez des renseignements ?**

**N'hésitez pas à nous contacter :**

- par mail : [avironpaysdaix@gmail.com](mailto:avironpaysdaix@gmail.com)
- via notre site : [www.cnpa-peyrolles.aviron.fr](http://www.cnpa-peyrolles.aviron.fr)
- par tél. : 04.42.96.36.91 ou J-Marc au 07.82.30.30.79
- via Facebook





## 1, 2, 3 PETITS PAS

**Une ASSOCIATION de parents, un espace de vie social pour la famille (agrée CAF), pour créer du lien entre tous.**

L'association 123 Petits Pas a été créée par les parents afin d'accompagner les parents dans leur " métier de parents ", de valoriser l'épanouissement des enfants et adolescents, de prévenir les difficultés liées à l'adolescence, de privilégier et favoriser les relations intergénérationnelles, et contribuer au développement social de la commune.

### **Notre démarche :**

Tisser et renforcer les liens entre les habitants, et entre les générations, progresser dans l'apprentissage de la langue française, soutien face à la fracture numérique...

### **Nos activités :**

L'accueil Parents-Enfants de 0 à 3 ans, l'apprentissage du langage des signes français, passerelle avec l'école maternelle, soirée pyjama, vide poussette, des ateliers parentalité, des ateliers vie pratique, des ateliers échanges de savoirs et de l'alphabétisation.

Face à la pandémie qui touche la France et le monde, nous avons malheureusement dû mettre nos activités en sommeil, tout en gardant le contact avec nos adhérents et bénévoles afin d'essayer de les soutenir au quotidien. **Notre page Facebook : @Association123PetitsPas** est régulièrement mise à jour avec des informations, et des liens en rapport avec nos activités (contes et histoires à écouter, activités et actualités, et autres ressources

liées à la situation exceptionnelle).

• Nous espérons ainsi pouvoir vous aider dans votre quotidien.

• Notre boîte mail et notre téléphone portable restent à votre disposition pour une écoute, un soutien et la création de projets...

• Faites-nous part de vos besoins !

• Nous mettons en place des lives, visios et/ou groupe de paroles à distance (pour le moment) afin que chacun puisse exposer ses problèmes et être épaulé par des personnes compétentes, et également échanger autour des difficultés rencontrées.

• Pour l'heure nous ne pouvons pas donner de date pour la reprise totale de nos activités. Toutefois, nous espérons vous retrouver au plus tard en Janvier 2021.

• Les inscriptions et renseignements pourront se faire par téléphone, mail ou par Facebook.

• Pour toutes questions ou tout projet nous restons à votre écoute et nous vous répondrons.

• Un immense merci aux bénévoles et aux adhérents pour leur investissement et leur soutien !

**Renseignements : 06.73.07.98.79**

**Courriel : 123petitspaspeyrolles@gmail.com**

**Facebook : @Association123PetitsPas**



## LES AMIS DU CONSERVATOIRE

**E**n raison des circonstances nos activités sont suspendues provisoirement, sauf exception. Nous avons guidé tout de même une visite de la grotte aux palmiers et une autre de la chapelle des Pénitents (dite du Saint-Sépulcre). L'AG statuaire du 15/12/2020 est reportée, et les mêmes bureau et CA sont conservés provisoirement. Pour vous faire patienter, nous vous proposons cette recherche sur l'histoire de Peyrolles.

Jadis, au pied de la butte du Saint-Sépulcre, s'élevait un établissement dénommé le Cercle des Philistins, côtoyant un cinéma. (Origine de ce nom : D'après Constant Vautravers, spécialiste des Ligures : " Les Philistins ce sont les descendants des Turcopoles, à Marseille le cercle des Phocéens ").

Philistins est la transcription de Palestiniens. Les Philistins furent nommés dans la bible Parusims ou Pélésets. Leur territoire correspond à l'actuelle bande de Gaza (Tyr et Sidon au temps des Croisades) soit la Phénicie historique, mère des carthaginois. Cette appellation de Philistins recouvre les derniers descendants d'un des " Peuples de la Mer ", farouches envahisseurs de l'Egypte antique, d'origine achéenne, et venus de l'île de Crète. L'Egypte antique allait de Misraïm jusqu'à Canaan (Palestine, Israël et Jordanie réunies). Dans la Bible on raconte qu'Abimelek, prince des Philistins, retint la femme de Jacob (Israël), celui-ci lui ayant fait croire qu'il s'agissait de sa sœur, comme l'avait fait Abraham avec le Pharaon Akhenaton (Aménophis IV) qui avait enlevé Sarah. Cependant Abimelek la rendit intacte à son mari, sous l'injonction d'un ange du Seigneur. Plus tard (Nombres : XXXIII), Jéhovah ordonna que les Israélites occupassent la terre de Philistie. Ce qui fait que les actuels habitants de cette région, sont en réalité non pas des Arabes, comme ils le revendiquent, mais des descendants d'Abraham et de Sarah, convertis au christianisme ou à l'Islam. Au temps des Croisades, les Templiers recrutaient des harkis (= auxiliaires) en Palestine. On les appela turcopoles, car ils combattaient à la turque, et leurs descendants peuplèrent les villages de notre

• région, lorsqu'en 1304/1308. L'Ordre fut aboli et les chevaliers du Temple exécutés, les plus chanceux se réfugièrent en Espagne dans l'ordre des Chevaliers du Christ et celui de la Calavatera, d'autres à Rossyn en Ecosse, d'où serait issue la Franc-Maçonnerie dite écossaise. Les Turcopoles restés sur place se fondent dans la population, faisant souche dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, d'où divers patronymes de la vallée de la Durance provençale dont l'origine levantine n'est pas douteuse, et qui s'expliquent par les langues orientales : grec, arménien, arabe et langues balkaniques. Par exemple, Decanis, nom d'une ville bulgare, Chioussse, Arrachi, Phelière, Sassoune et Sassone, Surien, Abrassi, Ran(is), Payan, Peyroun, Peyron, Peron, Peyronne, de Reymondis, Corriolis, Carrollis, etc. qui se rencontrent très fréquemment (XIV<sup>ème</sup> siècle) dans les relevés des registres paroissiaux de Jouques, Peyrolles et Meyrargues, savamment répertoriés par M. Jean Bardet, dirigeant de l'association provençale de généalogie, chevalier de la Légion d'Honneur et qui fut notre compatriote Peyrollais.

(Copyr. Amis du Conservatoire.2020.)

**LES AMIS DU CONSERVATOIRE Asso. Loi de 1901.**

**23 Place A. Laurent, 13860. Tél. : 04 42 57 87 60.**

**Email : conservatoireip.13@hotmail.fr**



Un groupe de visiteurs venus du centre de la France.Photo (crédit DB)



## TRACONNADE : AQUAE SEXTIAE AQUAEDUCTUM...

Chers amis lecteurs, l'article qui va suivre porte sur un patrimoine architectural et historique vieux de plus de 1800 ans, long de près de 35 kms environ ; ce monument prenait sa source à Jouques, serpentait dans nos collines peyrollaises, Meyrargues, puis Venelles, passait par le vallon des Pinchinats avant de déverser ses eaux fraîches et pures à Aix-en-Provence en bas de St-Eutrope. Je parle bien entendu de l'aqueduc romain de Traconnade.

Le sujet est riche ; ayant la plume facile et par conséquent l'écriture abondante (un peu trop même...), nous avons décidé de traiter le propos en deux fois : cette parution pour une présentation générale de l'ouvrage et son contexte, puis une seconde qui se voudra bien plus technique dans le prochain Peyrolles Info.

Précision importante : je tairai volontairement les localisations des différents vestiges connus à ce jour (par quelques initiés-passionnés) qui jalonnent son tracé, exceptés quelques-uns : d'une part, pour des raisons évidentes de sécurité, et d'autre part, afin d'éviter que des "Indiana Jones" du dimanche ne viennent remettre en question leur intégrité par des fouilles sauvages et strictement interdites.

C'est parti pour un voyage dans le temps... nous sommes au 1<sup>er</sup> siècle après JC, la région est pacifiée sous l'empereur Auguste ; la cité de **Aquae Sextiae Salluviorum** (fondée par Caius Sextius Salvinus en 122 avant JC après sa victoire sur la capitale salyenne de l'oppidum d'Entremont) commence à rayonner dans la toute Gaule Narbonnaise ; elle bénéficie d'une situation géographique stratégique, puisqu'elle est située entre l'Italie et l'Espagne, entre Massalia (qui deviendra Massilia ensuite) et la Durance.

La ville, fondée deux siècles plus tôt, s'est agrandie, devenue une véritable cité à qui Auguste accorde le droit colonial et le nom de **Colonia Julia Augusta** : des rues orientées est-ouest (decumanus), nord-sud (cardo), au carrefour on y trouve un forum ; une basilique sublime la cité, un théâtre antique et des thermes réparties dans la ville... car Aix regorgeait d'eaux thermales déjà très réputées. D'ailleurs Pline l'Ancien disait : **" Ce sont les eaux qui font la ville ! "**

Oui mais voilà, **Aquae Sextiae** est très gourmande en eau ; les seules sources ne suffisent pas à satisfaire la soif et les besoins des habitants de la ville qui vivent " à la romaine ", c'est-à-dire avec tout le confort que pouvait apporter les thermes, les fontaines publiques et l'eau nécessaire aux habitants pour leur activité professionnelle, leur hygiène et les latrines ! Il faut dire qu'on estime les besoins à environ 1 000 litres par habitant et par jour... alors pour une cité dont la population était estimée entre 3 à 5 000 habitants, le calcul est vite fait ! Par comparaison, elle est aujourd'hui en France de 150 litres par habitant et par jour ; elle était de 100 litres dans les années 1970 et seulement de 15 à 20 litres au 19<sup>ème</sup> siècle !

### Quelle solution trouver ?

- Construire des puits ? Certes, le sous-sol d'Aix regorgeait

d'eau, mais faire des puits pour la puiser, il aurait été difficile de compter avec les seules norias (machine hydraulique à godets qui ressemble à une roue à aubes de moulin), et oui, les pompes et les Shadoks n'existaient pas encore ! Ce système de remontée d'eau était loin de pouvoir satisfaire la consommation en quantité, et l'utilisation de dizaines de norias n'aurait pas suffi ;

- Utiliser des sources proches ? Elles n'étaient pas en grand nombre, donc pas évident d'en assurer la pérennité et surtout, le débit suffisant ;
- L'eau courante ? Oui ! la voilà la solution...l'eau courante ! Dit comme ça, aujourd'hui, c'est tellement facile, mais au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, c'était une autre paire de manches !

Les ingénieurs romains, avec l'accord de Rome, allaient se lancer dans un travail de titan, un projet pharaonique pour l'époque : construire un **aqueductus**, une " conduite d'eau ", bref,

un aqueduc ! Outre sa longueur qui ne doit pas être admirée en tant que telle, il prouve leur extraordinaire savoir-faire, leur capacité à lever des moyens financiers et humains hors du commun, mais aussi leur maîtrise de l'ingénierie en s'affranchissant des montagnes, comme des vallées, par la construction de ponts et tunnels. Ils préféraient multiplier les détours pour limiter les pentes plutôt que d'avoir recours à des conduites forcées. En effet, l'eau doit couler normalement par gravité, avec une pente la plus régulière et la plus constante possible, mais une pente qui peut cependant être variable.

Je vois deux raisons pour lesquelles l'aqueduc a été localisé ici : la première, évidente et connue de tous, les sources abondantes localisées à Jouques au lieu-dit de **" Traconnade "** ; la seconde, moins évidente et

moins connue, la **Via Sextia**... une voie romaine qui reliait **Aix à Riez** et passait par Peyrolles (à proximité de la chapelle Notre Dame-d'Astors, temple romain à cette époque), puis Jouques, St Paul... ; cet axe secondaire dut avoir son utilité pour la logistique et l'acheminement des matériaux, des hommes sur tous les sites du chantier qui s'étaient sur ce long tracé de 35 kms ; les convois étaient sécurisés par une tour de guet aujourd'hui disparue (mais dont j'ai retrouvé les traces) qui surplombait la chapelle, et une garnison installée à Meyrargues depuis l'époque de Marius (on parle de Caius Marius, pas le Marius de Pagnol !).

Je souhaitais ouvrir une parenthèse afin de vous proposer une hypothèse quant à l'étymologie du nom de notre village qui risque de vous laisser pantois, du moins, certains... : la **Via Sextia** longeait la Durance qui formait un immense lac, une énorme marmite de plus de 3,5 kms de large au niveau de Notre Dame-d'Astors, et plus de 2,5 kms au niveau des tennis actuels. On peut imaginer que, pour se rendre à Jouques (déjà habité par les Romains), il fallait passer **" per ora lacus "** ("le long du lac"), ou **" per ora aulla "** ("le long de la marmite"). Bien plus tard, Peyrolles s'appellera **" Castrum de Peirolis "**...dans tous les cas, on retrouve la même racine phonétique [**péro**]...je ferme la parenthèse et vous laisse y méditer tranquillement !



Ne perdons pas le fil de l'eau et revenons encore un peu sur notre aqueduc ! De nombreux vestiges sont disséminés sur la totalité du tracé, depuis sa source jusqu'à son arrivée (mais j'y reviendrai dans mon prochain article, dans 3 mois) ; ils sont les derniers témoins de ce que fut ce magnifique ouvrage aux prouesses techniques et la preuve que le génie civil romain avait adopté certains aspects de l'architecture de la Grèce antique de façons directe et indirecte à travers les contacts avec la Grande-Grèce et par l'utilisation des techniques de l'architecture étrusque, qui elle-même trouve son origine dans l'architecture grecque. Dix années environ de labeur pour bâtir cet aqueduc, 5 000 "petites mains" (des manœuvres qui étaient esclaves ou affranchis). Mais la postérité ne se souviendra que des maîtres

de l'ouvrage, les empereurs dont Auguste, ou les consuls (par exemple Veranius pour le Pont du Gard lui-même, puisque son nom est gravé en haut de la quatrième arche du deuxième niveau).

Hélas, au cours des siècles après la fin de la domination de l'empire Romain, les canalisations n'ont plus été entretenues correctement, des dépôts de calcaire les ont endommagées, et enfin, des prélèvements sauvages pratiqués sur son tracé par des agriculteurs en réduisirent l'efficacité, si bien que son fonctionnement ne dura que six siècles environ...et ses 700 m<sup>3</sup> d'eau par heure évaporés, oubliés, tout comme l'a été notre si bel aqueduc !

## PHARMACIES DE GARDE "2021"

<b>JANVIER</b>		
Vendredi	01	PHCIES AIX-EN-PROVENCE
Dimanche	03	PHCIE POUSSARDIN MEYRARGUES
Dimanche	10	PHCIE JOUQUES
Dimanche	17	PHCIE TOULOUBRE PUYRICARD
Dimanche	24	PHCIE LEONARDO LE PUY STE REPA
Dimanche	31	PHCIE DU SOLEIL VENELLES
<b>FEVRIER</b>		
Dimanche	07	PHCIE TROCELLO LE PUY ST REPAR
Dimanche	14	PHCIE DES LOGISSONS VENELLES
Dimanche	21	PHCIE DE PUYRICARD
Dimanche	28	PHCIE PEYROLLES
<b>MARS</b>		
Dimanche	07	PHCIE VILLAGE SOLEIL PUYRICARD
Dimanche	14	PHCIE POUSSARDIN MEYRARGUES
Dimanche	21	PHCIE JOUQUES
Dimanche	28	PHCIE TOULOUBRE PUYRICARD
<b>AVRIL</b>		
Dimanche	04	PHCIE LEONARDO LE PUY STE REPA
Lundi	05	PHCIE DU SOLEIL VENELLES
Dimanche	11	PHCIE TROCELLO LE PUY ST REPAR
Dimanche	18	PHCIE DES LOGISSONS VENELLES
Dimanche	25	PHCIE DE PUYRICARD

## NUMÉROS UTILES

MAIRIE .....	04 42 57 80 05
CLSH .....	04 42 57 86 47
BIBLIOTHÈQUE .....	04 42 57 84 24
ÉCOLE MATERNELLE .....	04 42 57 84 15
ÉCOLE PRIMAIRE .....	04 42 67 11 58
COLLÈGE .....	04 42 67 04 04
FORESTIERS-SAPEURS .....	04 13 31 04 42
SALLE SOCIOCULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL.....	04 42 67 07 91
CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO .....	04 42 96 42 15
FOYER 3 <sup>EME</sup> ÂGE.....	04 42 57 84 50
MAISON DE RETRAITE LA CASCADE .....	04 42 57 54 77
GENDARMERIE .....	04 42 57 80 09
PAROISSE .....	04 42 57 80 40
LA POSTE .....	04 42 57 78 10
OFFICE DE TOURISME.....	04 42 57 89 82
POMPIERS (ADMINISTRATIF).....	04 42 57 17 90
POMPIERS (ALERTE) .....	18
MAINTENANCE ÉMETTEUR TV.....	0 970 818 818
SOCIÉTÉ DES EAUX LA PASSERELLE.....	09 69 39 40 50
E.D.F. (DÉPANNAGE) .....	0 810 33 30 04
PODOLOGUE.....	04 42 57 74 20
POLICE MUNICIPALE .....	04 42 28 64 37
POMPES FUNÈBRES PEYROLLES .....	04 42 96 24 98
APPEL D'URGENCE SÉCURITÉ GAZ .....	0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE POUR LES ENFANTS DISPARUS .....	116 000 <a href="http://www.116000enfantsdisparus.fr">www.116000enfantsdisparus.fr</a>
SOS ENFANCE EN DANGER .....	119
SOS FEMMES BATTUES .....	3919
PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE <a href="http://agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr">agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr</a>	
POLE MED 7j/7- 9h/22h .....	04 42 51 07 30

### PHARMACIES DE GARDE

**[www.3237.fr](http://www.3237.fr) ou  
au téléphone au 3237**

### MÉDECIN DE GARDE

**EN SEMAINE DE 20H À 8H,  
WEEK-END, JOURS FÉRIÉS,  
COMPOSEZ LE 15  
ANNUAIRE DES MÉDECINS  
ET AUTRES PROFESSIONS MÉDICALES  
[www.allo-medecins.fr/](http://www.allo-medecins.fr/)  
Peyrolles-en-provence-13860**

### REMERCIEMENT

La famille Maunier remercie Monsieur le Maire de Peyrolles en Provence, le conseil municipal, les Peyrollaises et Peyrollais pour leurs soutiens et attentions qu'ils ont eu lors du décès de leur maman et grand-mère, Mme Maunier Thérèse.

## NAISSANCES

DE MARC Hadriel, Benjamin, Christian, Jacques	17 septembre 2020
CABROL Philomène, Augustine	21 septembre 2020
CARPENTIER RIBAUT Maëlan, Pierre-Xavier, Christophe	25 septembre 2020
ZIANI Loëvan, Henri, Philippe	30 septembre 2020
PASCAL Anna, Gabriela, Marie	03 octobre 2020
DENIS MOLLET Eléa, Lou, Laura	07 octobre 2020
MORAUX Valentin, Dominique, Roland	09 octobre 2020
BOURDEY Olivia, Marie, Anaïs	18 octobre 2020
VALERO Onélia, Erine, Marick	20 octobre 2020
HERBRETEAU Henri, Laurent, Frédéric	23 octobre 2020
CARLIN Manon, Marie, Elisabeth	05 novembre 2020
BALLABRIGA Khalil, Karim, Richard	10 novembre 2020
BOIVIN Olivia, Susanne	11 novembre 2020
SLIMANI Maïna	15 novembre 2020
BENEDETTO Thaïs, Rita	23 novembre 2020
GAHOUAL Camélia	26 novembre 2020

## DÉCÈS

BENSOLTANE Layachi	27 septembre 2020
FEDELE Armand	30 septembre 2020
GUILLAUME Jean-Paul, Raymond	03 octobre 2020
AUBERGIER Marcel, Emile	05 octobre 2020
MERSEMAN Patrick, Pierre, Marie, Gabriel	14 octobre 2020
GUALLA veuve RAVAUTE Pierrette, Marie-Thérèse	17 novembre 2020
DELOMOSNE veuve MAUNIER Thérèse, Maria, Augusta	23 novembre 2020
LILLO veuve ETTEN Dolorès, Angèle	23 novembre 2020
SCOTTO DI PERTA veuve DURBEC Jeanne, Eugénie	02 décembre 2020
MEUNIER Denise, Thérèse	04 décembre 2020

## NOUVEAU À PEYROLLES

### CABINET D'ARCHITECTE

Benoit FONTAINE - Architecte DPLG  
41, avenue Charles de Gaulle  
13860 Peyrolles-en-Provence

**Tél : 06.77.92.33.68 – 09.84.09.48.54**  
**Site : <http://www.bf-architecture.fr>**

### AUTO-ÉCOLE CONCEPT

Différentes formules : conduite accompagnée,  
permis B, conduite supervisée, annulation de permis,  
leçons de perfectionnement, code en ligne et en salle.

Horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi de 16h00 à 19h00  
Samedi de 10h00 à 12h00 (en dehors de ses horaires  
possibilité de prise de RDV)

**Cours de conduite du lundi au samedi**  
**Tel : 04.42.54.05.48 ou au 06.72.91.67.83**  
**Mail : [blandineconduite@gmail.com](mailto:blandineconduite@gmail.com)**  
**37, Avenue Charles de Gaulle**  
**13860 Peyrolles-en-Provence**